

DU DÉLAISSÉ AU DÉSIRÉ

Saint Hilaire de Riez, chronique d'un rivage vendéen



REMERCIEMENTS

Tout d'abord merci à Laure Matthieussent pour ses précieux conseils, et à toute la dream team du vendredi pour m'avoir écouté semaine après semaine.

Merci aux copains, pour leurs rires et leurs soutiens autour, toujours, d'une bonne bière à la main.

Merci à mon papa pour ses câlins de secours, à mon frère pour sa simple présence, et bien sûr à ma mamounette, mon héroïne, probablement plus investie que moi dans tous mes projets depuis le début.

100 ANS DE PAYSAGE

Cadre pédagogique : Qu'est-ce qu'un dossier « Cent ans de paysage » ?

Mis en œuvre par les étudiant.e.s DEP1 (équivalent Licence 3) de la formation des paysagistes DEP de l'ENSAP Bordeaux, le dossier « Cent ans de paysage » est une étude paysagère réalisée à l'échelle d'un vaste territoire (commune, intercommunalité, vallée, massif forestier ou montagneux ...) dans laquelle les étudiant.e.s doivent mener, de façon autonome, une démarche d'observation/interprétation des paysages et de leurs évolutions susceptible de fonder un processus de projet de territoire et de médiation paysagère. Autrement dit, l'objectif est d'amener les futurs professionnels du paysage à produire une connaissance approfondie des dynamiques paysagères et, sur cette base, d'imaginer l'avenir des territoires à travers, en particulier, la formalisation de scénarios prospectifs. Dans cet enseignement, la priorité est donc donnée à l'exploration de la dimension temporelle des paysages et il s'agit de replacer ces derniers sur un axe historico-prospectif.

Au cours de cette démarche d'observation/interprétation des paysages et d'élaboration de scénarios prospectifs, les étudiant.e.s doivent mettre au jour les règles qui organisent la matérialité évolutive en intégrant la diversité des regards portés sur le territoire, les politiques publiques et les logiques d'acteurs qui concourent aux mutations paysagères. L'objectif final est de produire un document (dont la forme est libre) qui doit rassembler tout ce qui permet de poser sur une base solide de connaissances la discussion démocratique sur l'avenir des paysages concernés. Il s'agit ainsi de construire une interprétation du paysage permettant à ce dernier de devenir un outil de médiation, c'est-à-dire un objet autour duquel peuvent prendre corps et consistance les échanges de vues et les débats que nécessite l'élaboration de projets concertés de paysage et de territoire.

Coordination pédagogique :

Rémy Bercovitz (paysagiste DPLG et géographe PhD)
MCF ENSAP Bordeaux – UMR Passages 5319 du CNRS

Équipe pédagogique :

Bernard Davasse (géographe), Sara Ducloy (paysagiste – doctorante), Hervé Goulaze (historien – doctorant), Laure Matthieussent (paysagiste), Thomas Maillard (géographe), Sonia Fontaine (paysagiste).

Mathilde Pillon (Urbaniste et étudiante Ensap de Bordeaux)

Jury :

Audrey Atchade (paysagiste- CD33) - Sébastien Cannet (paysagiste- CAUE Gironde) - Valerio Costa (paysagiste) - Olivier Châtain (Urbaniste - Géographe) - Elise Génot (paysagiste- Métropole de Bordeaux (dir. parc des Jalles)) - Arthur Guérain-Turc (Géographe) - Luana Guinta (paysagiste- SYSDAU) - Eve Jeannerot (paysagiste- Atelier Sonia Fontaine) – Didier Labat (géographe- OFB) - Emilie Richard (géographe- DREAL. Inspectrice des sites)



AVANT-PROPOS

J'ai décidé de poser mon regard sur le stéréotype de la station balnéaire par excellence: Saint-Hilaire de Riez, symbole d'un tourisme populaire caractéristique de la Vendée.

Ce paysage assez extraordinaire entre corniche et dunes, entre forêt et marais, disparaît aujourd'hui derrière les immeubles et les infrastructures touristiques monumentales.

Pourtant, ce territoire figé et immobilisé par ces constructions avait autrefois un tout autre visage. Il s'est longtemps inscrit dans un espace en mouvement, façonné par les dynamiques du littoral, où les formes évoluaient au rythme des vents, des sables et des eaux.

Peu à peu, ce paysage s'est transformé. Ce qui relevait autrefois de l'instabilité et de l'adaptation semble désormais fixé, structuré, durablement installé. Ce basculement d'un espace mouvant vers un territoire maîtrisé soulève alors plusieurs interrogations.

Je propose ainsi d'explorer cette évolution, afin de mieux comprendre les processus qui ont conduit à la construction et à l'organisation actuelle de ce paysage et les tensions que cela soulève aujourd'hui à l'heure où l'océan semble reprendre ses droits.

TABLE DES MATIÈRES

Frise chrnologique :
D'un territoire mouvant et délaissé à un paysage figé et désiré ----- 9-10
Présentation du territoire d'étude ----- 11-16

PARTIE 1 :
SAINT-HILAIRE, L'INSULAIRE : UN PAYSAGE AMPHIBIE ET MOUVANT

I. LA FORMATION DU PAYSAGE
a. L'évolution géomorphologique d'un paysage en mouvement ----- 17-18
b. Des marais qui s'assèchent, des dunes qui s'accroient ----- 19-20

II. HABITER L'INSTABILITÉ
a. à l'abris sur la corniche ----- 22
b. Vivre avec l'eau : les marais----- 23-24
c. Exposé aux vents et aux sables : les dunes----- 25-26

III. UNE NÉCESSITÉ DE SE PROTÉGER, LA FIXATION DU CORDON DUNAIRE ----- 27-28

PARTIE 2 :
FIXER LA MER : DU DÉLAISSÉ AU DÉSIRÉ, LA NAIS- SANCE D'UN PAYSAGE BALNÉAIRE

I. LA CORNICHE, PREMIÈRE TERRE D'ACCEUIL DE LA VILLÉGIATURE
a. Une urbanisation élitiste ----- 29-32
b. Sous un raz de marée pavillonnaire ----- 33-34
c. Densification de la corniche ----- 35
d. Synthèse : une corniche à l'urbanisation peu maitrisé ----- 36

II. ARTIFICIALISATION DU CORDON DUNAIRE
a. La forêt de Monts, le refuges des campeurs et des colonies ----- 37
b. Des dunes apprivoisées et aménagées ----- 38-40
c. Synthèse : création d'une ville estival ----- 41-42

III. UN PAYSAGE FRAGILISÉ PAR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

a. Une corniche qui s'écfrite et un trait de cote qui s'érode ----- 43-46
b. Lois et protection : des politiques publiques qui tentent de soigner ----- 47-48
c. Des actions locales, entre mutations et tensions ----- 49-50

PARTIE 3 :
FACE AUX RISQUES LITTORAUX QUEL AVENIR POUR ST-HILAIRE DE RIEZ ?

I.SYNTHÈSES DES ENJEUX : HABITER UN (FUTUR) TERRITOIRE À RISQUES ----- 51-52

II. SCÉNARIO TENDANCIEL
Un paysage qui continue d'être absorbé par une économie balnéaire ----- 53-54

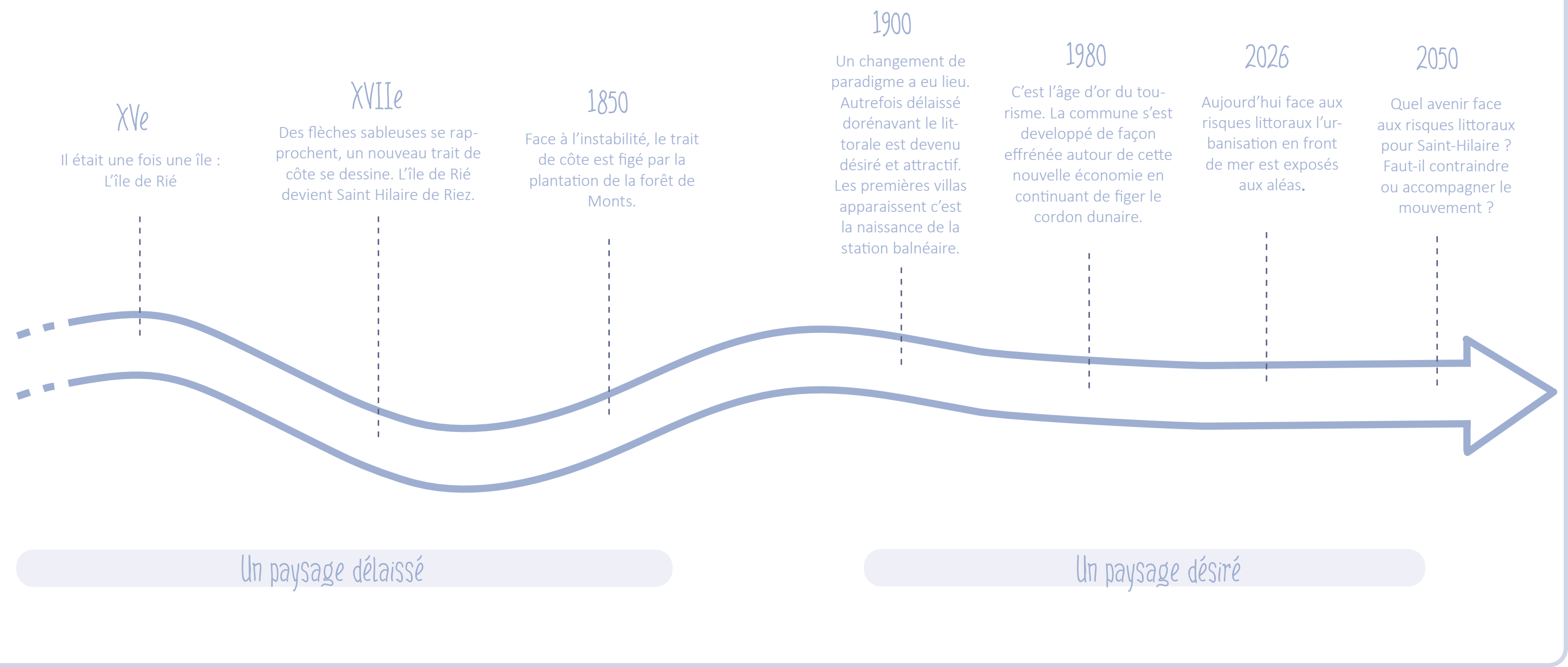
II. SCÉNARIO DYSTOPIQUE
Saint-Hilaire à nouveau insulaire ----- 55-56

IV. SCÉNARIO D'OBJECTIF
Un paysage qui retrouve sa mouvance et ses qualités paysagères ----- 57-58

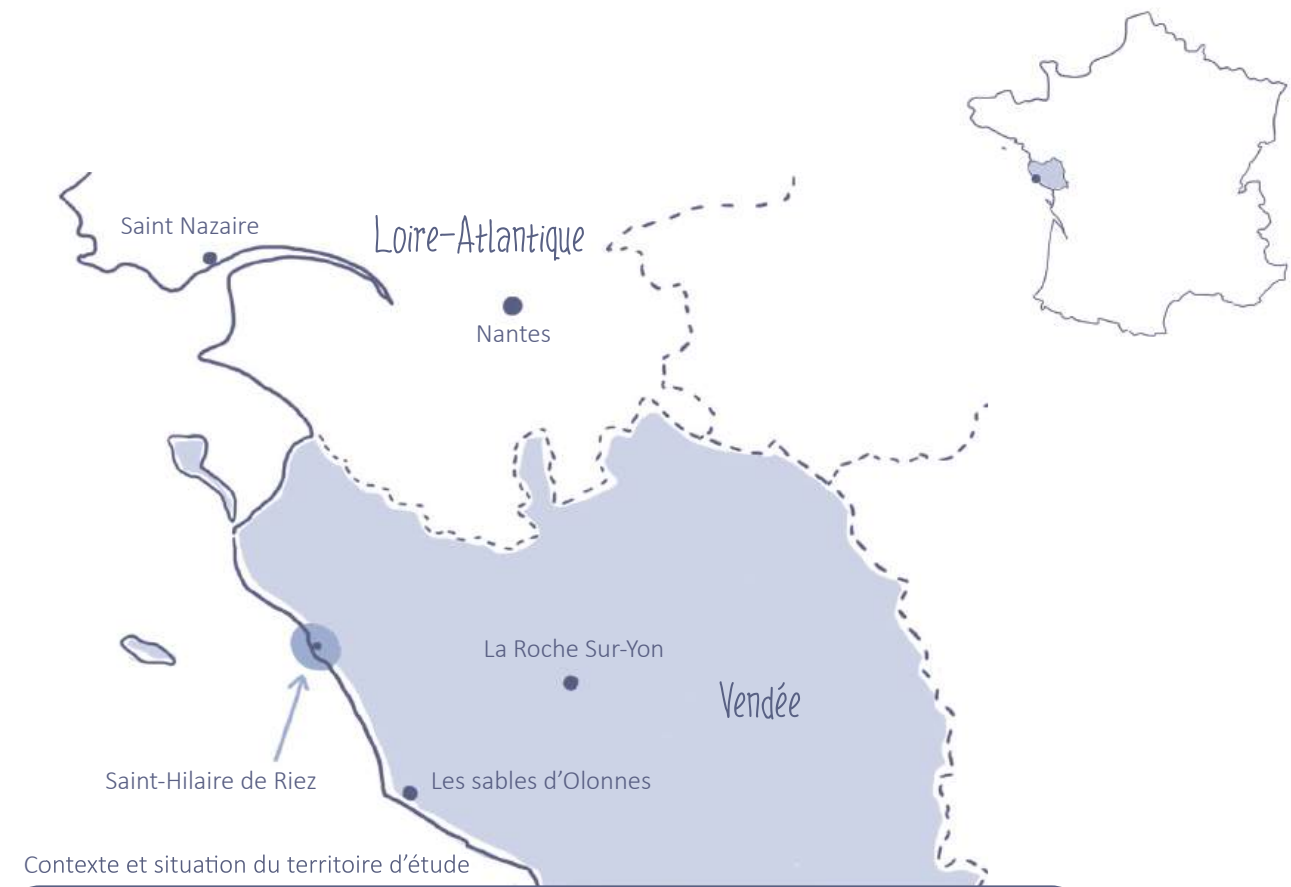
Conclusion ----- 59
Bibliographie ----- 60

Frise chrnologique :
D'un territoire mouvant et délaissé à un paysage figé et désiré

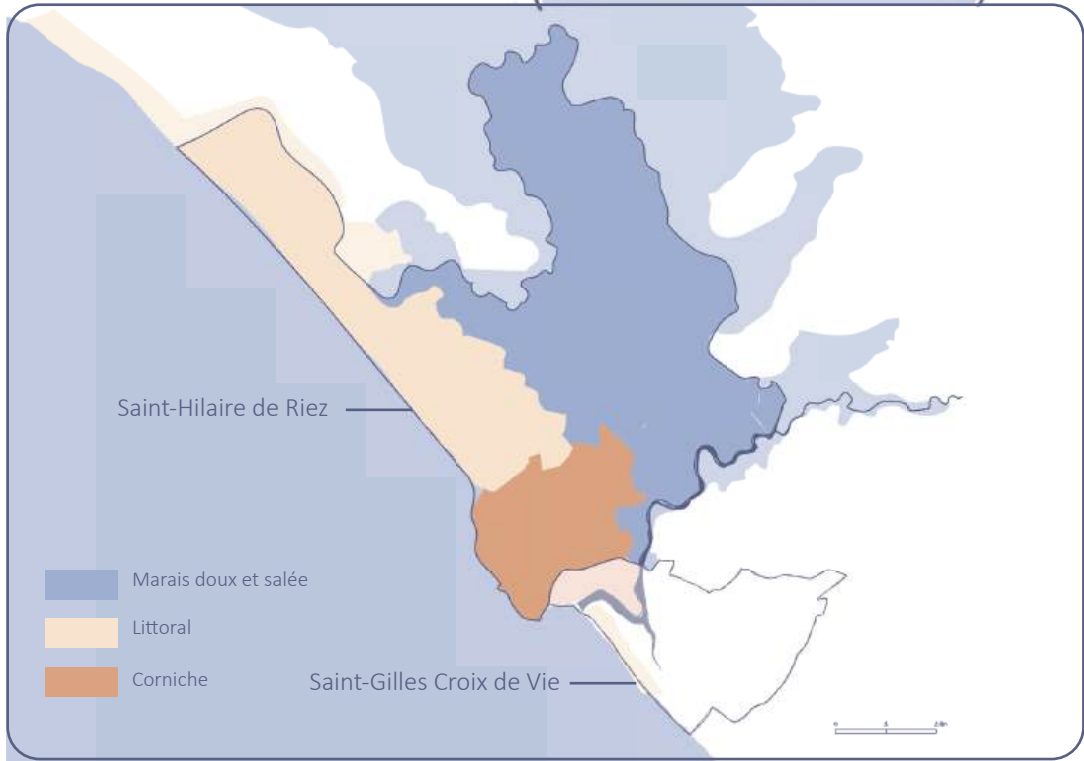
Cette frise constitue la clé de lecture de cette étude, en retraçant les principales étapes de l'évolution du rivage : d'un cordon dunaire mobile à sa fixation progressive, puis à la transformation du regard porté sur ce paysage avec le développement du tourisme.



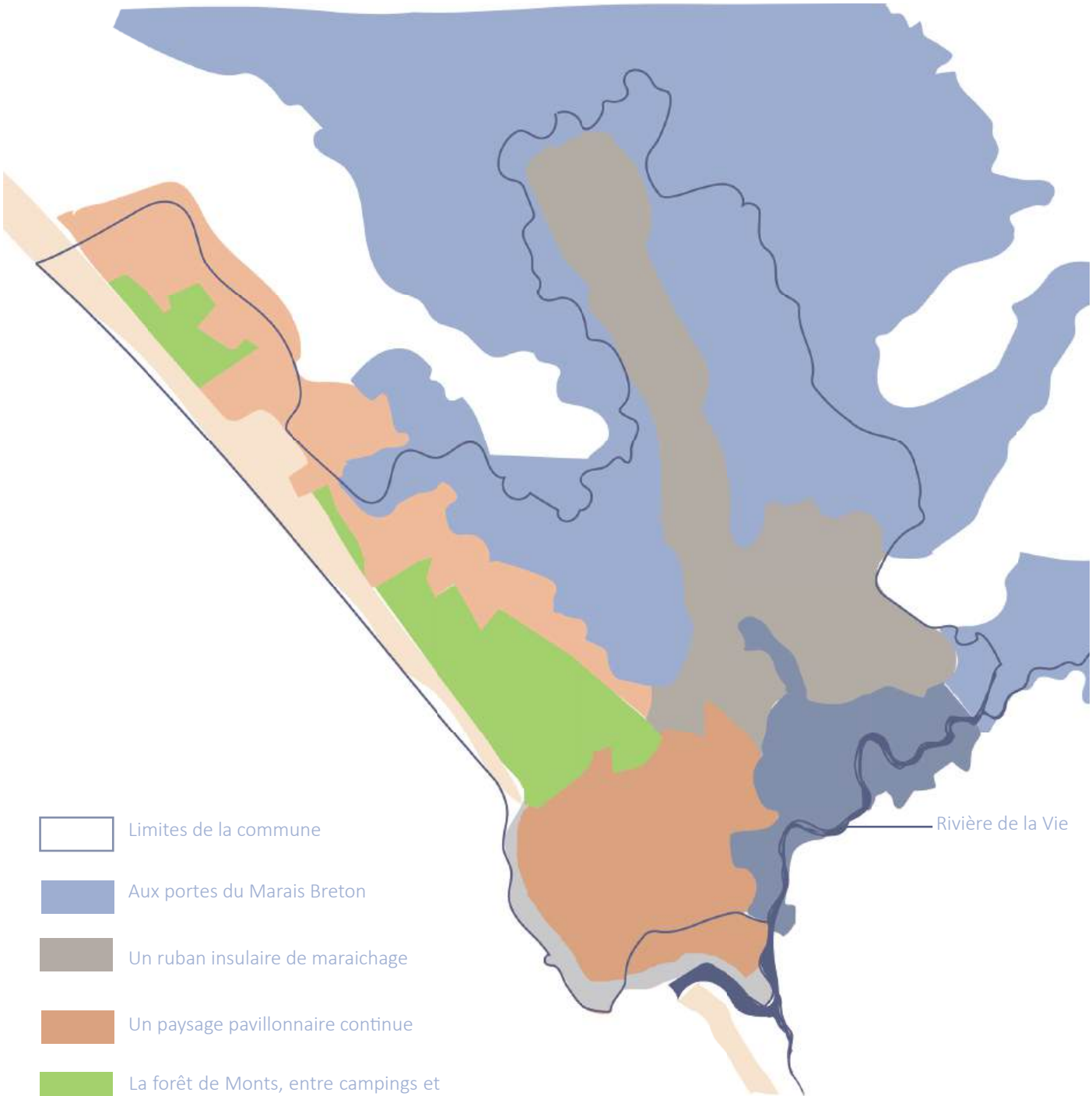
Présentation du territoire d'étude
la commune de **SAINT HILAIRE DE RIEZ**



Contexte et situation du territoire d'étude

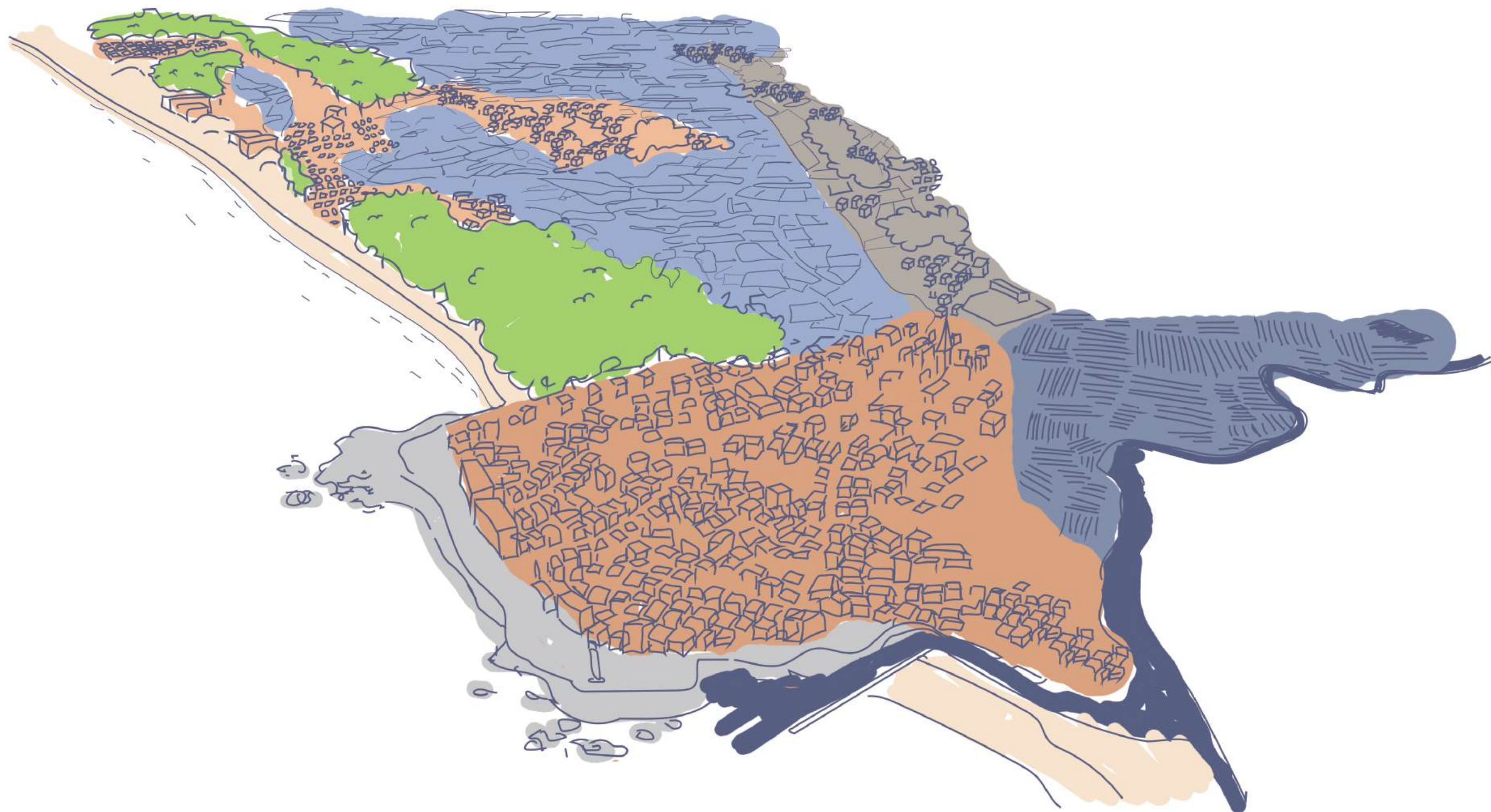


Carte des entités paysagères globales de la commune



Carte des entités paysagères détaillées de la commune

Le territoire étudié est une commune qui se situe sur le littoral vendéen. Elle fait partie de la communauté de commune du Pays de Saint Gilles croix de vie dont elle est frontalière. D'une superficie de 50km2 elle accueille une riche diversité paysagère: Marais Breton, marais salant, cordon dunaire et corniche. En effet sur ces 13 km de côte, 85 % sont sableuse et 15 % rocheuse. Ces atouts paysagers font de Saint hilaire de Riez la troisième station balnéaire la plus touristique de vendée après les Sables d'Olonnes et Saint Gilles Croix de Vie.



Mosaïque des caractéristiques du territoire



Les longues plages sableuses bordent le territoire



Le marais omniprésent en rétro-littorale offre un horizon lointain, rythmé par l'eau et les roseaux



Comme de petits déserts, les dunes non boisées sont des vestiges du paysage d'hier.



Ces grands immeubles, perché sur leurs corniches ou leurs dunes observent et touche la mer.

Un labyrinthe pavillonnaire inonde la corniche

Première partie

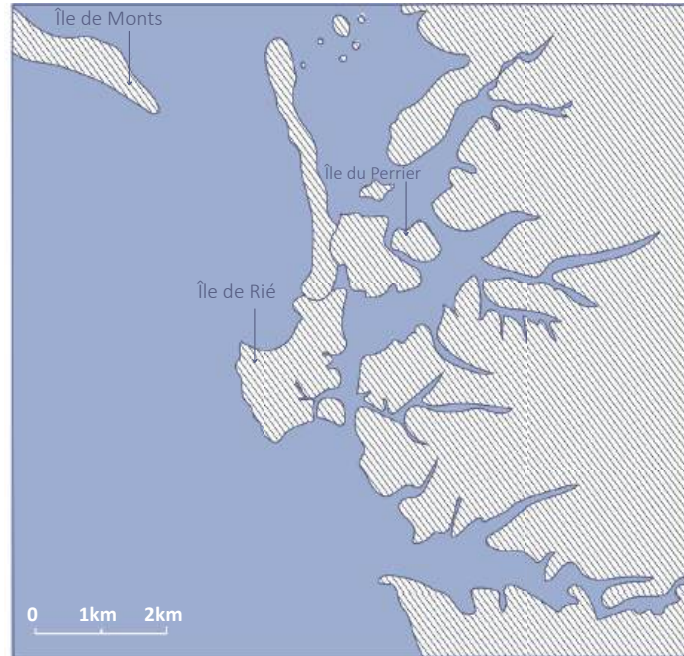
SAINT-HILAIRE, L'INSULAIRE

UN PAYSAGE AMPHIBIE ET MOUVANT

I. LA FORMATION DU PAYSAGE

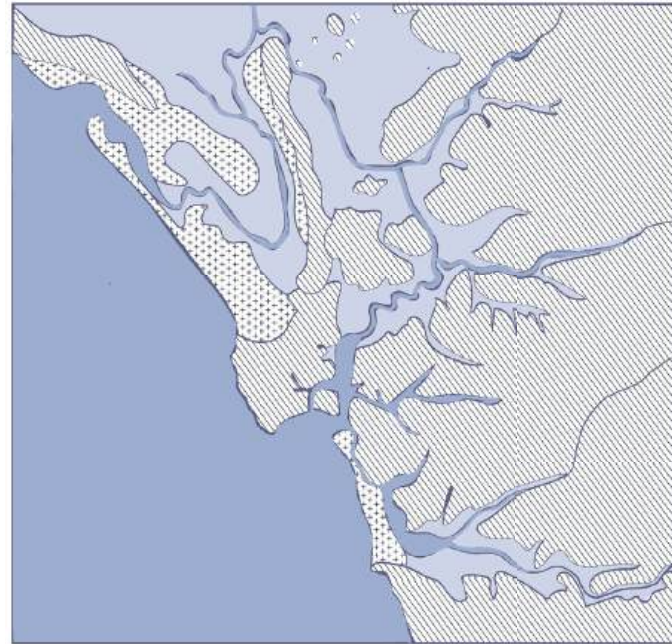
a. L'évolution géomorphologique d'un paysage en mouvement

IIIe siècle



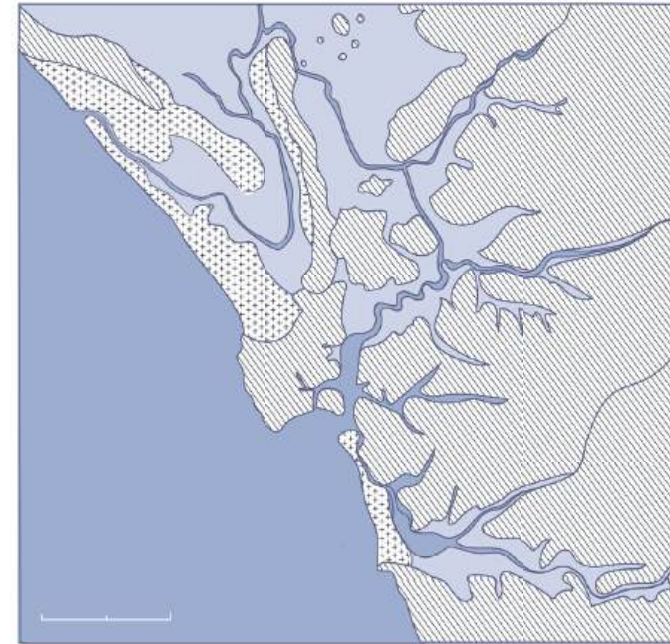
Carte retravaillée à partir de la carte du CRHIP (Centre de Recherche sur l'Histoire et le Patrimoine de la Vendée)

XVIIe siècle



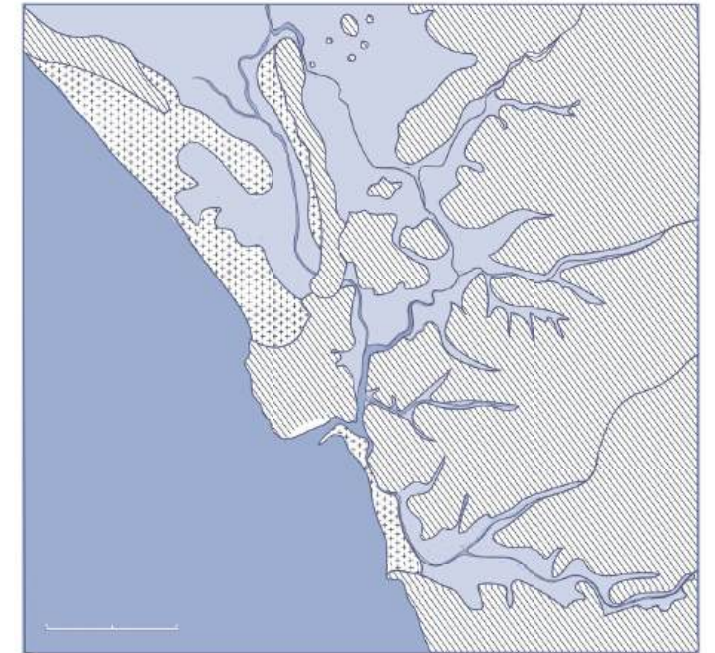
Carte retravaillée à partir de la carte du CRHIP (Centre de Recherche sur l'Histoire et le Patrimoine de la Vendée)

XVIIIe siècle



Carte retravaillée à partir de la carte du marais de Mons de 1704

Aujourd'hui



UNE MER..

Au IIIe siècle, un affaissement du sol permet à la mer d'envahir les terres et les basses vallées des cours d'eau entre Beauvoir et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, formant ainsi un vaste golfe. Quelques îles subsistent alors, notamment les îles de Monts, du Perrier et surtout l'île de Rié, qui correspond aujourd'hui en partie à Saint-Hilaire-de-Riez.

...QUI...

À la fin du Moyen Âge, deux flèches de sable se forment : l'une rattachée à l'île de Monts, l'autre à l'île de Rié. Ces deux flèches progressent l'une vers l'autre sans encore se rejoindre, amorçant la formation du trait de côte actuel. Parallèlement, l'homme intervient dans ce processus de comblement en construisant des digues et des chaussées afin d'aménager des marais salants à l'arrière du cordon dunaire. Cette période correspond à l'ère des grands dessèchements.

...PETIT À PETIT...

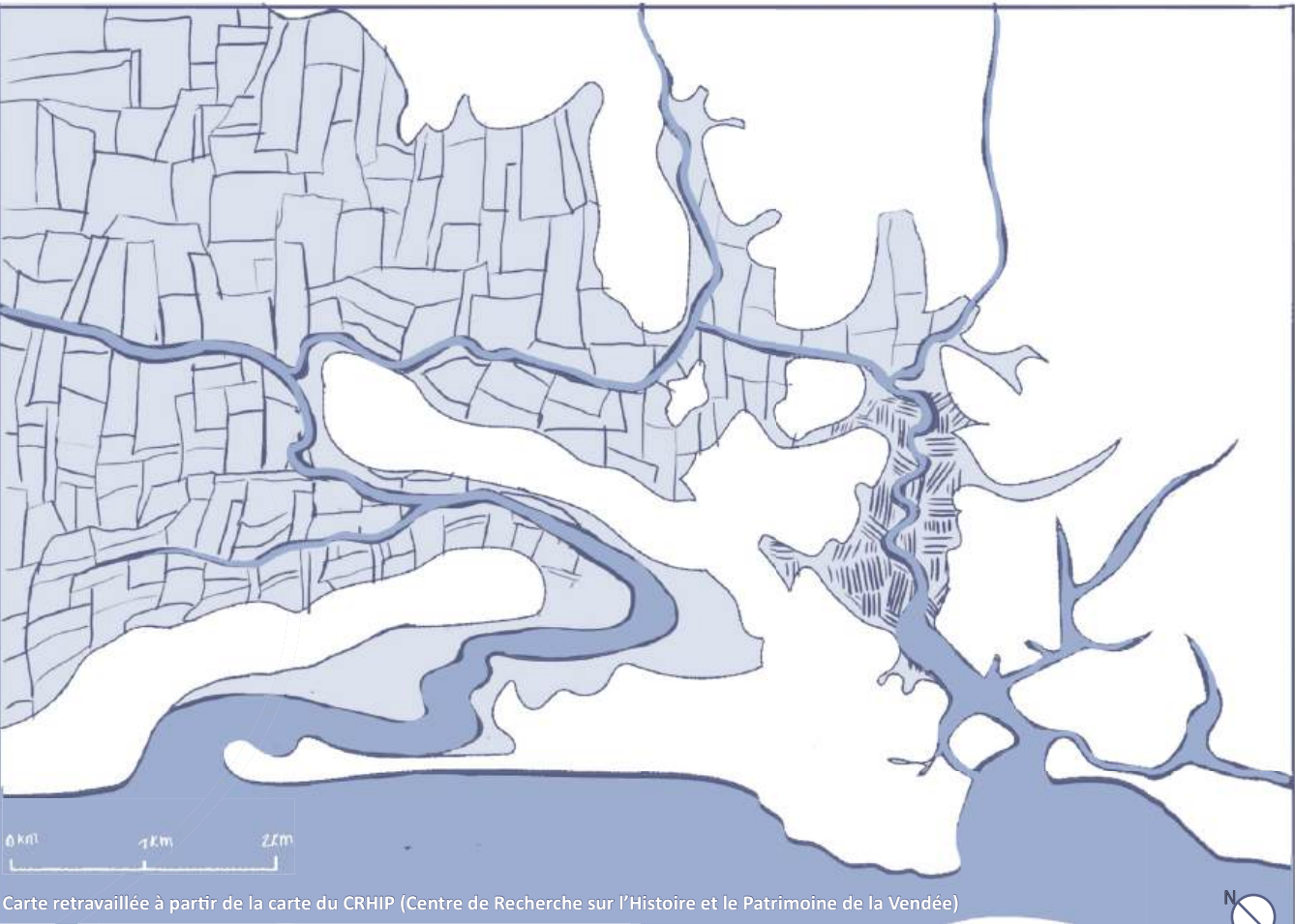
La progression des flèches dunaires se poursuit, tout comme l'assèchement progressif des terres situées en arrière. L'île de Rié est désormais rattachée au continent.

...RECALE

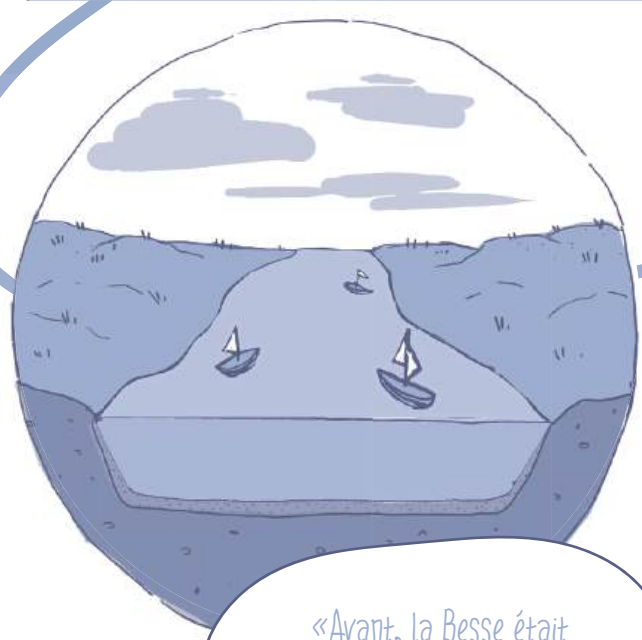
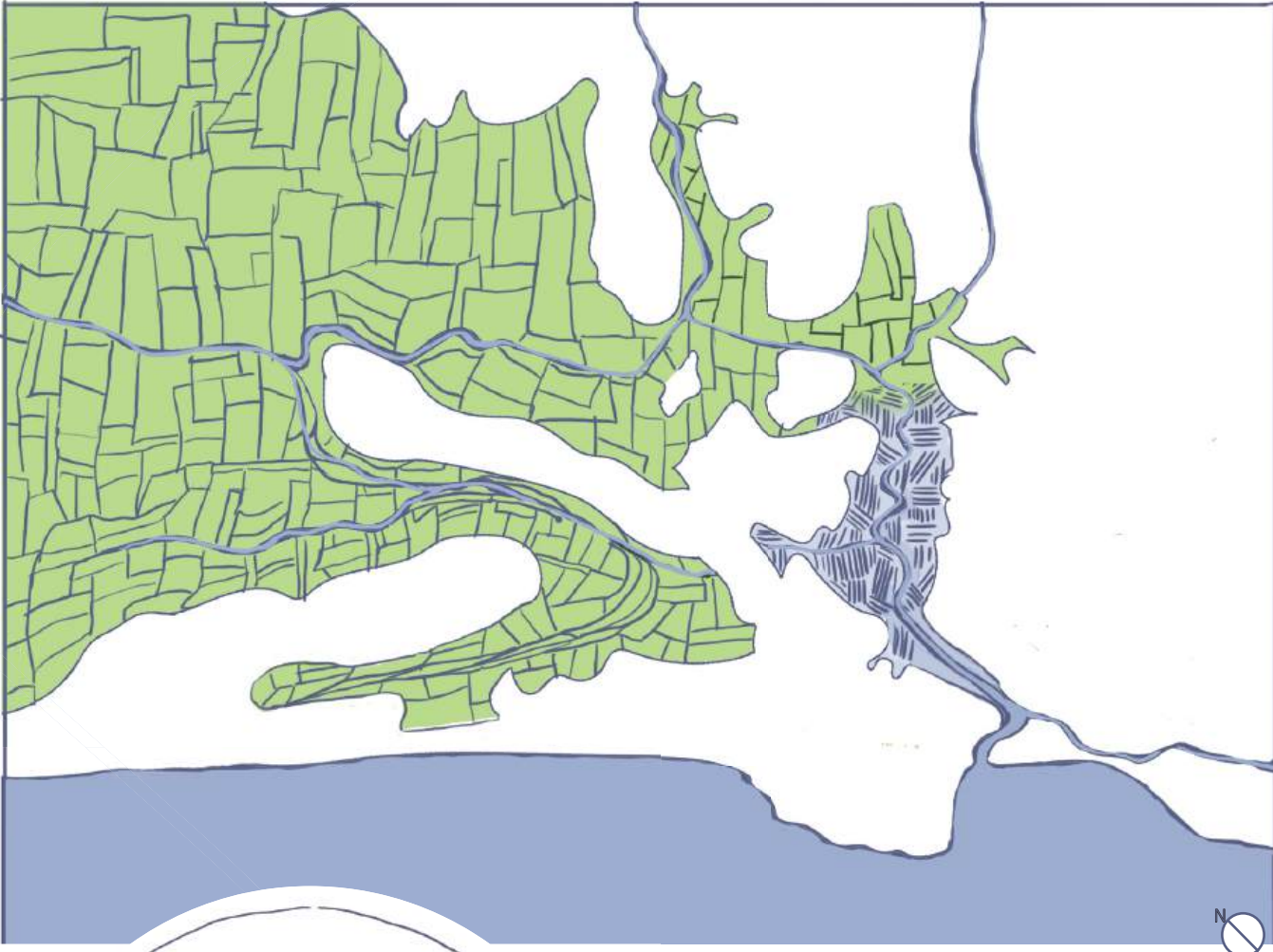
Aujourd'hui, le trait de côte semble fixé, les dunes colmatées, l'estuaire disparu. Pourtant, derrière cette apparente immobilité, le paysage continue de bouger et de se transformer. comment évoluera-t-il à nouveau ?

b. Des dunes qui s'accroissent, des terres qui s'assèchent : zoom sur la disparition de la Besse

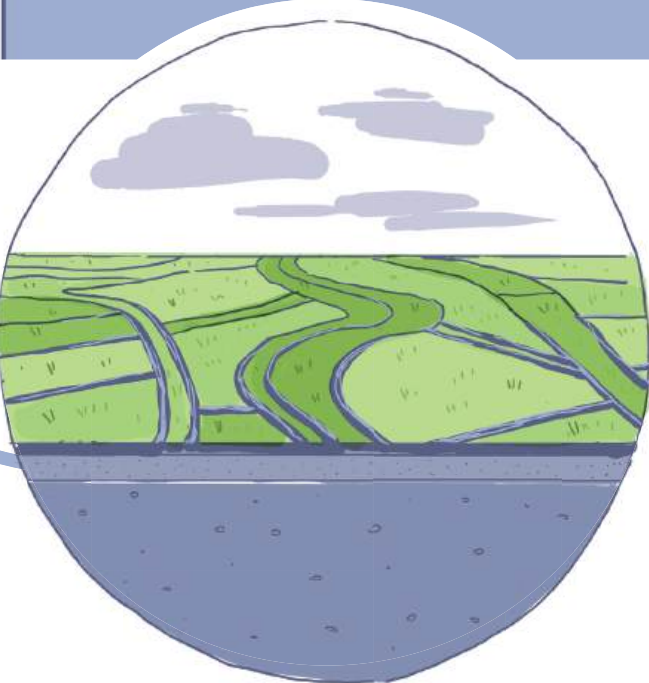
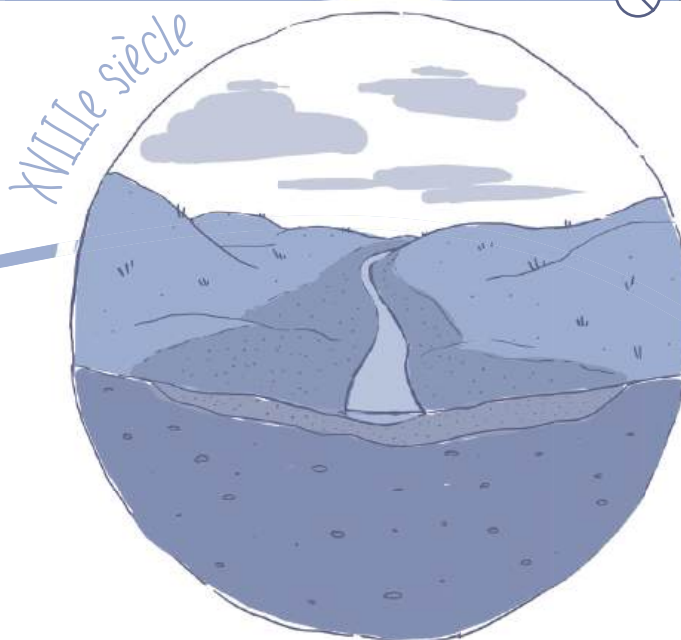
XVIIe siècle



Aujourd'hui



«Avant, la Besse était aussi large que la Seine»

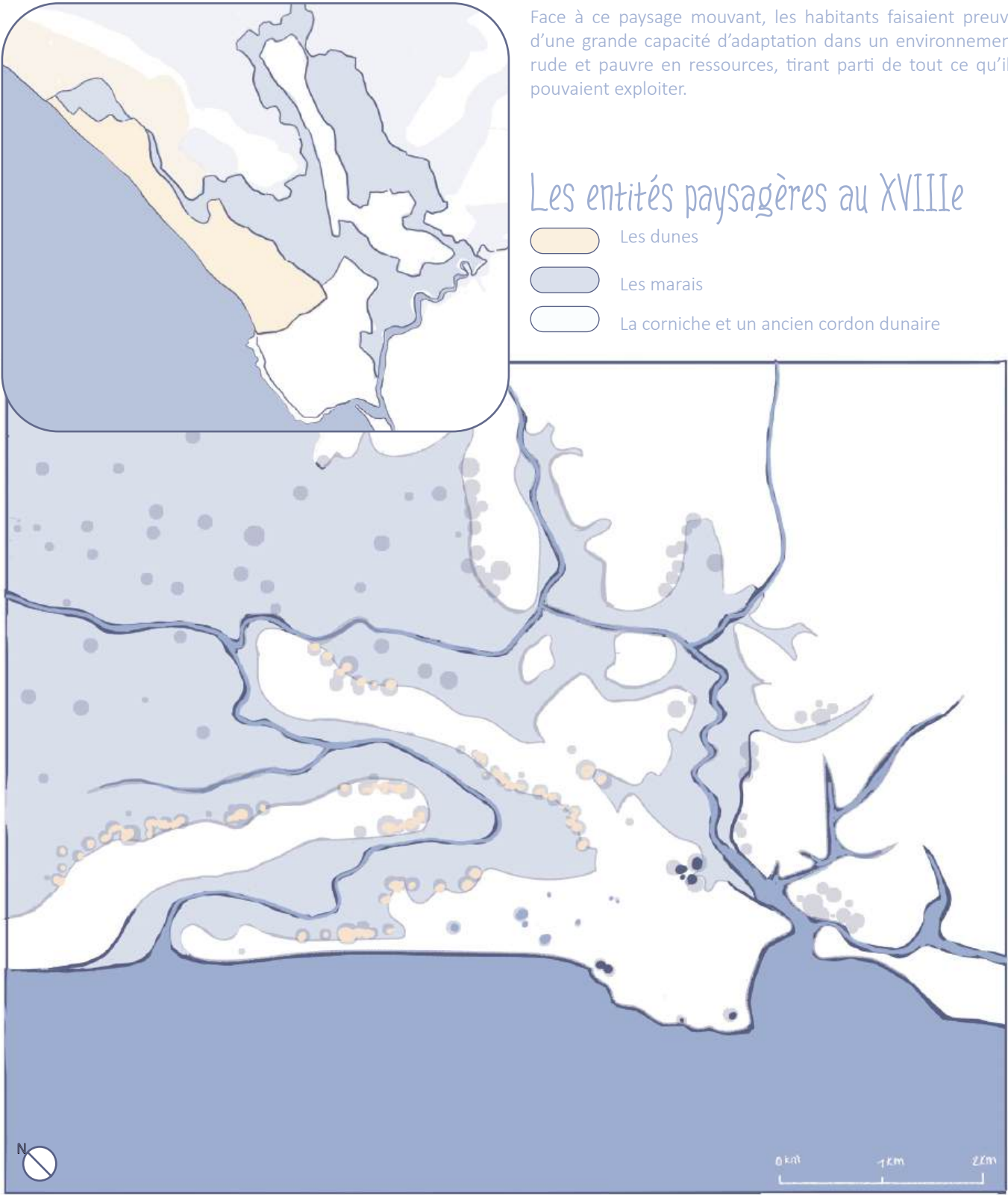


Autrefois navigable, la rivière de la Baisse se transforme progressivement en ruisseau jusqu'à disparaître, son débouché étant obstrué au début du XVIII^e siècle par la réunion des flèches, phénomène accentué par le comblement du marais et le détournement artificiel des eaux.

Les alluvions déposées ont peu à peu élevé le niveau des terres : ces sédiments, appelés bris, ont créé une terre très fertile.

Aujourd'hui, l'ancien tracé de la Baisse est encore perceptible à travers la forme très incurvée du parcellaire, et son ancien lit sert de limite administrative entre Saint-Jean-de-Monts et Saint-Hilaire-de-Riez.

II. HABITER L'INSTABILITÉ



Répartition des habitants sur Saint Hilaire au XVIIIe



a. À l'abris sur la corniche



Carte de l'organisation spatiale sur la corniche.

Photographie aérienne des parcelles agricoles de la corniche en 1921. Géoportail

Le Bourg de Saint Hilaire s'est installée à l'arrière de la corniche. Cette emplacement stratégique, loin de l'océan, permettait de se protéger des vents. Le sol rocheux, offrait une certaine stabilité contrairement aux terres d'à côté. Pour autant la corniche était recouverte de dunes perchées qui ont peu à peu été colonisé par les habitants pour cultiver.

Parallèlement un village de pêcheur est apparu entre la corniche et le cordon, dans la zone la plus propice au mouillage. Cependant à cause du manque de profondeur Sion n'a jamais pu accueillir de port contrairement à Saint Gilles. Les embarcations étaient donc légères et étaient remontés sur la plage. Les pêcheurs pêchaient essentiellement des crevettes et quelques homards.

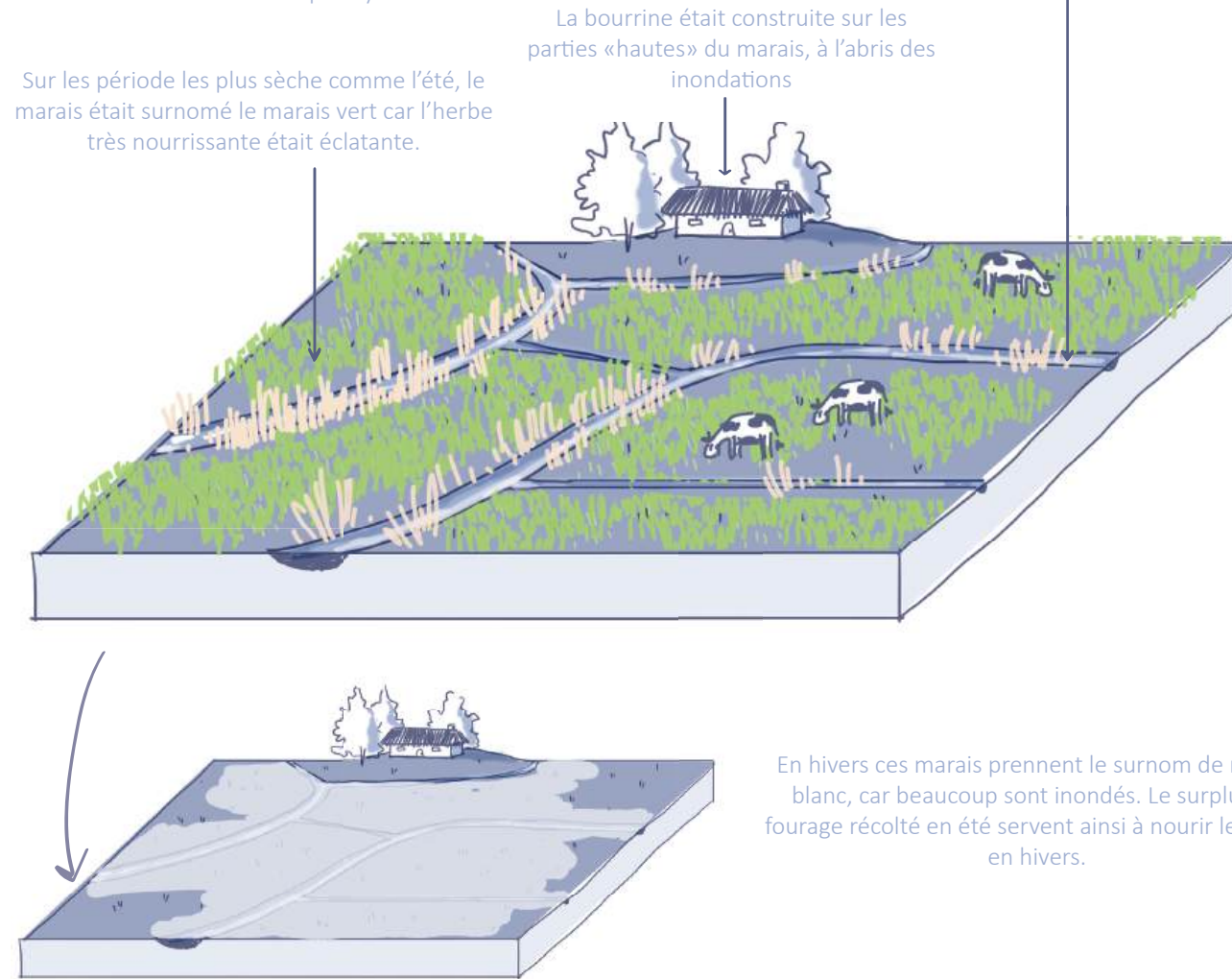


Embarcation typique
<https://cartorum.fr/carte-postale/392074/sion-pres-croix-de-vie-retour-de-la-peche-aux-crevettes>

b. Vivre avec l'eau : le marais breton

Autrefois recouvertes par l'océan, ces terres ont été progressivement asséchées au fil des siècles par les moines. D'abord aménagées en marais salants pour produire le sel, elles ont évolué, après le déclin de cette activité, vers des marais d'eau douce. Ce territoire repose aujourd'hui sur une ingénierie hydraulique complexe : alimenté par les exutoires des plateaux bocagers, il est soumis à d'importantes fluctuations qui façonnent directement ce paysage inondable. L'Homme a dû s'adapter au sein de ce rude environnement pour y habiter.

Ces marais sont utilisés pour la plupart dans une activité d'élevage bovin. Ces prairies restent alors ouvertes structurées par les canaux qui régulent. Ceux-ci se retrouvent souvent entourés de phragmites



La phragmite, caractéristique du Marô (surnom du marais Breton)

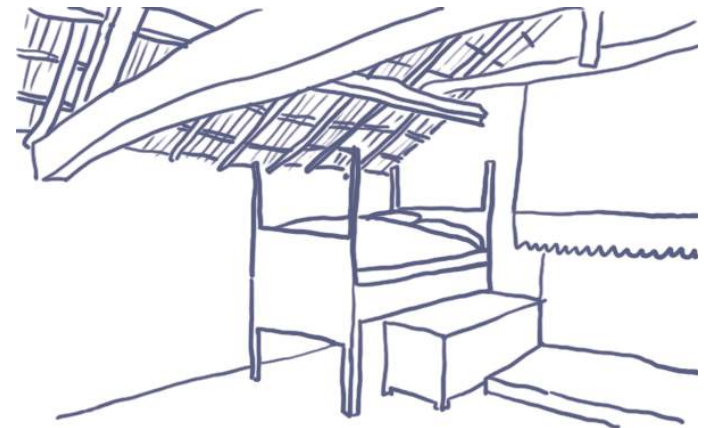
La bourrine, l'habitat traditionnel du maraîchin



Photographie de l'éco-musée issue du site internet de l'office de tourisme

L'habitat traditionnel des maraîchins s'appelle la bourrine. Cette petite maison reflète les défis que devaient relever les habitants. Construite en terre avec un toit en roseaux, ces chaumières d'une pièce généralement étaient assez basses pour se protéger autant que possible du vent. De plus les meubles étaient surélevés face aux inondations récurrentes.

Autrefois très nombreuses, ces habitations par la pauvreté de ces matériaux ont assez mal résisté avec le temps. Aujourd'hui, un éco-musée a été ouvert dans la bourrine du bois juquaud.



Le cordon alluvionnaire des Mathes

Comme identifié plus haut, cette portion du territoire est un ancien cordon dunaire, bien plus ancien que le cordon dunaire le long du littoral. De ce fait il est légèrement surélevé par rapport au marais qui l'entour. Il était une terre d'accueil intéressante pour les maraîchins.

La frange entre ce cordon et le marais bénéficie d'une terre particulièrement fertile. Elle tire l'avantage de l'humidité du marais et du brie déposé tout en étant à l'abri des inondations. Ces terres sont nommées rives et/ou fée (sources en patois maraîchin).

Aujourd'hui de nombreuses exploitations maraîchères y sont implantées. Certaines d'entre elles sont abandonnées.



Des serres abandonnées au Mathes

b. Exposé au vent et aux sables : les dunes

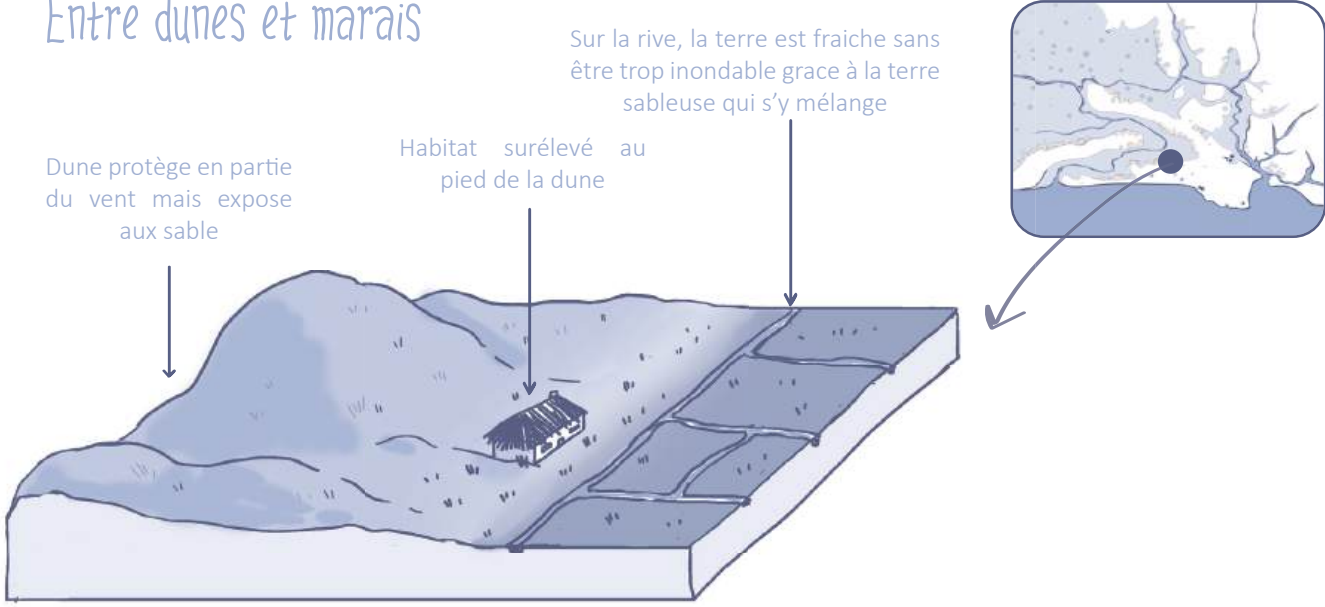
Du côté des dunes, la vie n'était guère plus facile. Entre le sable instable et les vents constants, les habitants ont dû s'organiser pour se protéger au mieux tout en tirant parti des maigres ressources offertes par cet environnement.

Entre dunes et marais

Sur la rive, la terre est fraîche sans être trop inondable grâce à la terre sableuse qui s'y mélange

Habitat surélevé au pied de la dune

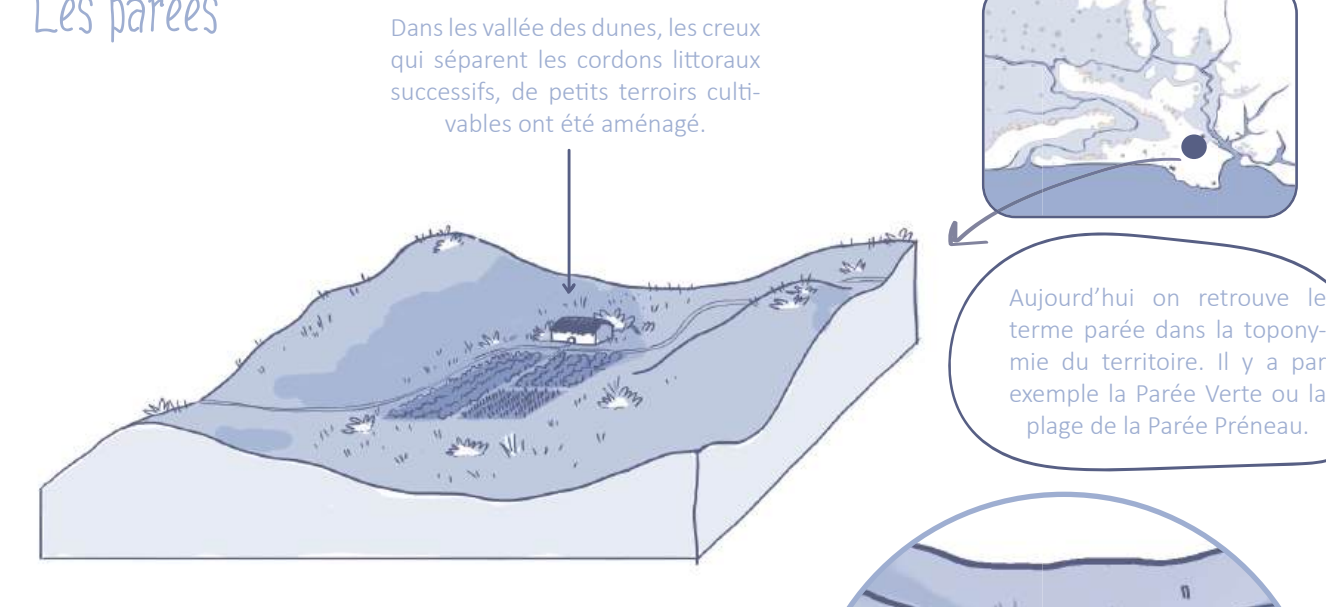
Dune protège en partie du vent mais expose aux sables



Les parées

Dans les vallées des dunes, les creux qui séparent les cordons littoraux successifs, de petits terroirs cultivables ont été aménagés.

Aujourd'hui on retrouve le terme parée dans la toponymie du territoire. Il y a par exemple la Parée Verte ou la plage de la Parée Préneau.



Des ressources exploitées

Les dunes étaient paturées par les bovins ou les ânes des maraichins. Ils se nourrissaient avec le peu de fourrage présent : le chiendents et le durannes.

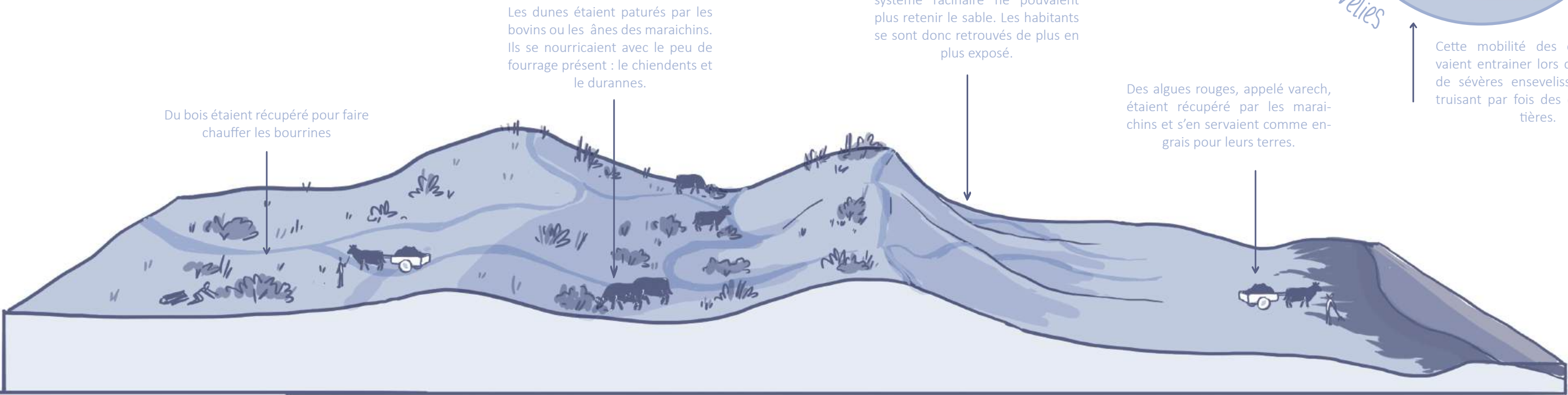
Du bois étaient récupéré pour faire chauffer les bourrines

Par le paturage, les multiples traversé et le piétinement des bêtes, les dunes se sont retrouvées fragilisées. Les plantes mangées, leurs système racinaire ne pouvaient plus retenir le sable. Les habitants se sont donc retrouvés de plus en plus exposés.

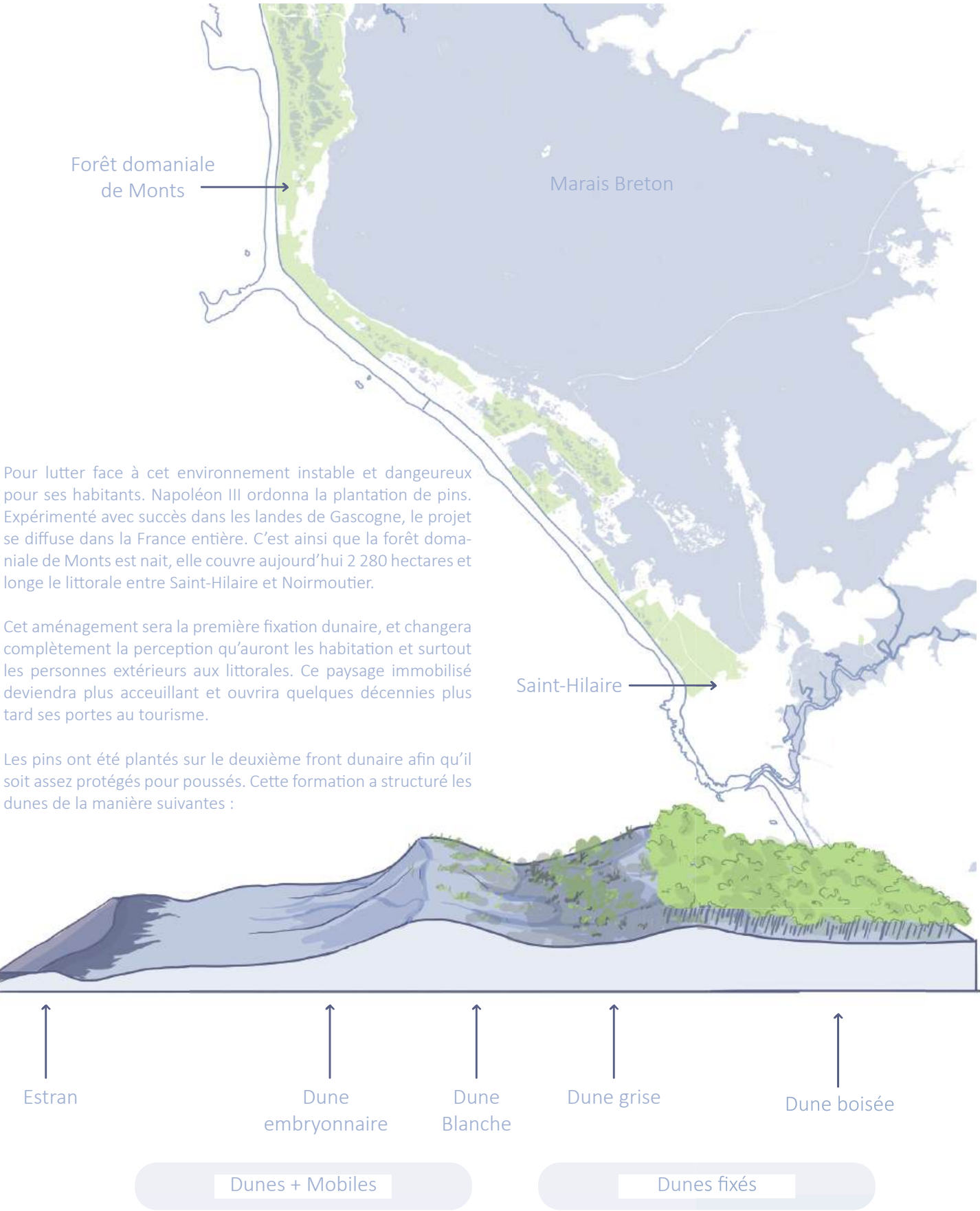
Des algues rouges, appelé varech, étaient récupéré par les maraichins et s'en servaient comme engrais pour leurs terres.

Des terres ensevelies

Cette mobilité des dunes pouvaient entrainer lors de tempêtes de sévères ensevelissement, détruisant par fois des cultures entières.



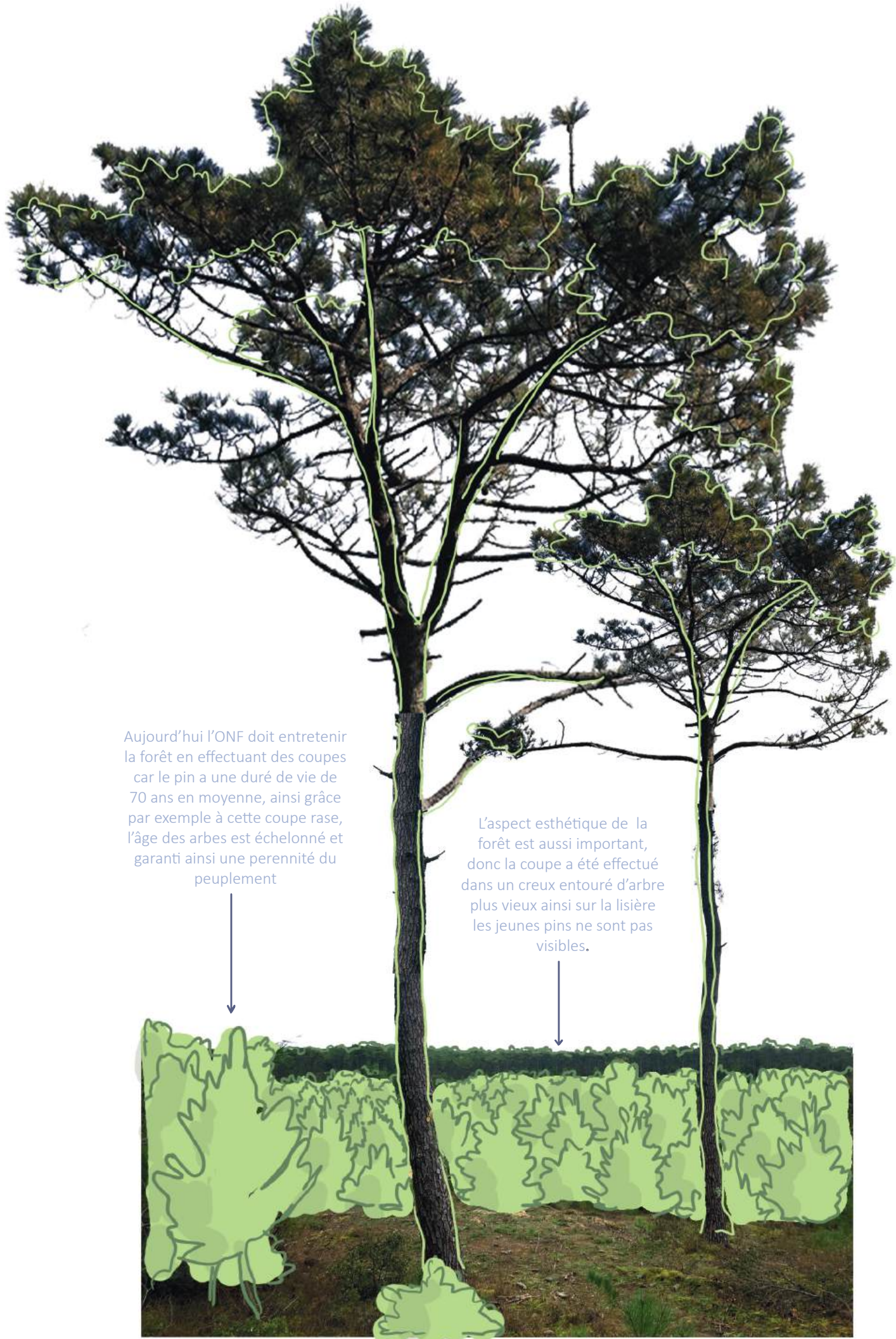
III. UNE NÉCESSITÉ DE SE PROTÉGER, LA FIXATION DU CORDON DUNAIRE



Pour lutter face à cet environnement instable et dangereux pour ses habitants. Napoléon III ordonna la plantation de pins. Expérimenté avec succès dans les landes de Gascogne, le projet se diffuse dans la France entière. C'est ainsi que la forêt domaniale de Monts est née, elle couvre aujourd'hui 2 280 hectares et longe le littoral entre Saint-Hilaire et Noirmoutier.

Cet aménagement sera la première fixation dunaire, et changera complètement la perception qu'auront les habitants et surtout les personnes extérieures aux littorales. Ce paysage immobilisé deviendra plus accueillant et ouvrira quelques décennies plus tard ses portes au tourisme.

Les pins ont été plantés sur le deuxième front dunaire afin qu'il soit assez protégés pour pousser. Cette formation a structuré les dunes de la manière suivante :



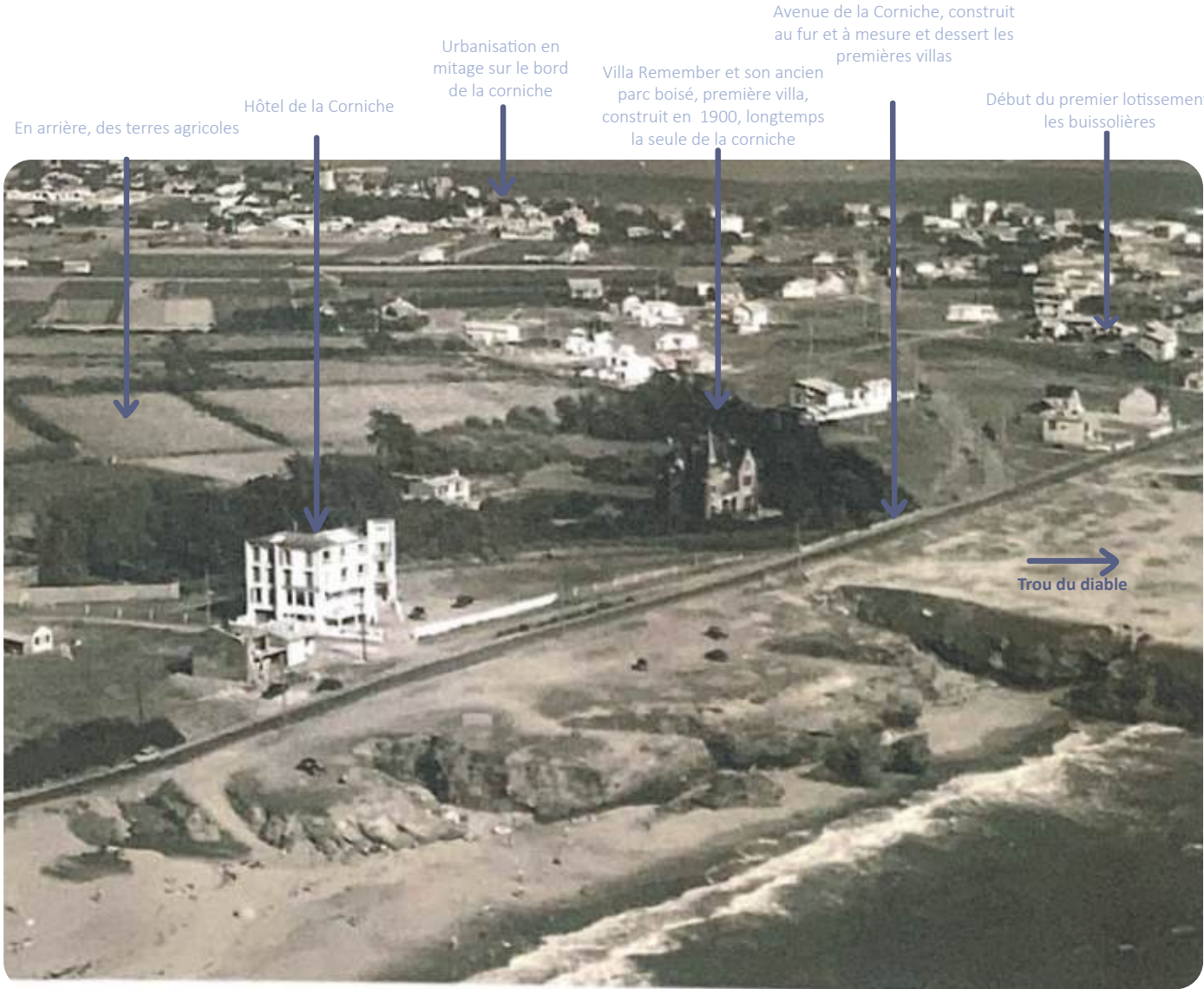
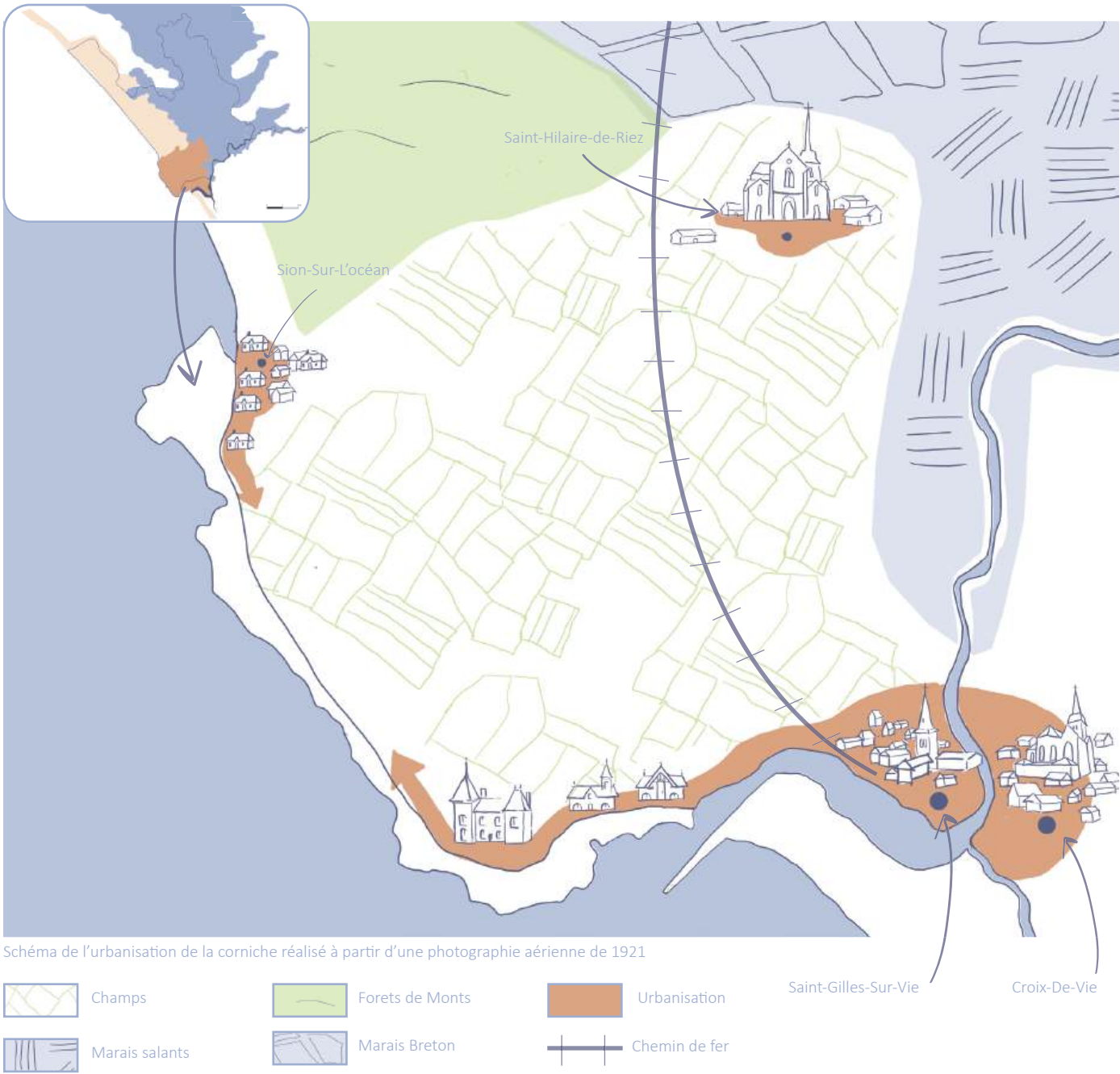
Deuxième partie

FIXER LA MER : DU DÉLAISSÉ AU DÉSIRÉ, LA NAISSANCE DU PAYSAGE BALNÉAIRE

I. LA CORNICHE, PREMIÈRE TERRE D'ACCEUIL DE LA VILLÉGIATURE

a. Une urbanisation élitiste et diffuse (1890-1925)

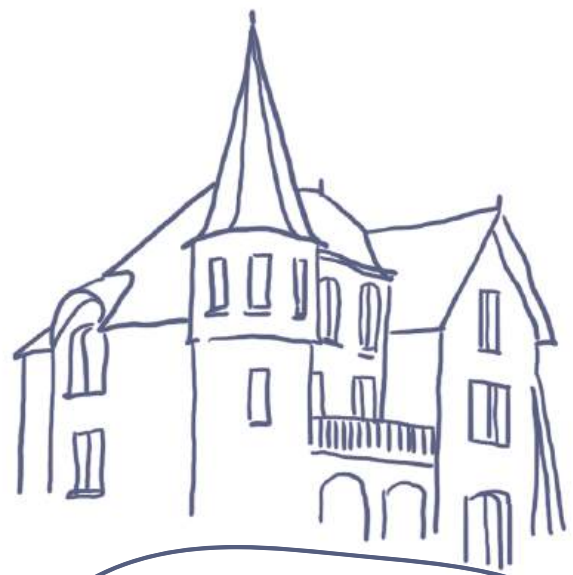
Progressivement, la corniche s’est urbanisée, structurée par deux pôles portuaires à ses extrémités : Sion à Saint-Hilaire-de-Riez d’un côté, et Saint-Gilles-Croix-de-Vie de l’autre. Sous l’influence de cette dernière, plus aisée et plus attractive, des villas se sont implantées le long de la corniche, tandis que du côté de Sion, l’urbanisation s’est davantage traduite par la construction de chalets, plus modestes.



photographie aérienne d'un bout de la corniche , 1926 (collection Artaud)



Construites sur une période d’environ quarante ans, ces villas présentent une grande diversité de styles et de formes. On observe ainsi une typologie contrastée. Cette population élitiste ne se développe pas davantage, en grande partie absorbée par Saint-Gilles-Croix-de-Vie. De son côté, Saint-Hilaire-de-Riez s’oriente vers un tourisme plus populaire, notamment avec l’essor du camping en parallèle.



Territoire pauvre en ressources de matériaux, on y retrouve de nombreux édifices construits à partir de pierres de lest. Apportées par les bateaux pour être alourdis avant de repartir chargés de sel depuis Saint-Gilles, ces pierres étaient ensuite déposées sur place et récupérées pour servir à la construction. Par la suite, on utilisera le sable pour faire des parpaings.

Une corniche, lieu d'excursion et de curiosités

Lieu de curiosité, la corniche a d'abord été un espace d'excursion pour les touristes de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, attirés par ses qualités paysagères singulières. Paysage rocheux rare sur un littoral majoritairement sableux,

elle offre falaises, criques et panoramas ouverts sur l'océan, tout en abritant de nombreuses curiosités naturelles et un imaginaire riche nourri de légendes locales.

Et c'est merveilleux que de voir
La vague, par le flux chassée,
Se jeter dans le gouffre noir
Puis du gigantesque entonnoir,
S'élever en gerbe irisée
Par dessus la Roche percée.
C.Charbot

Le trou du diable

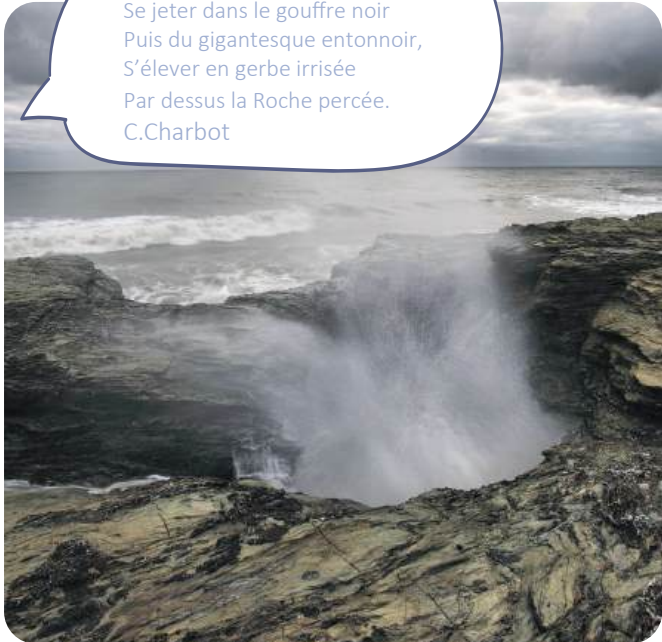


Photo actuelle montrant le trou du diable lors de tempête, issue du site web de la ville.

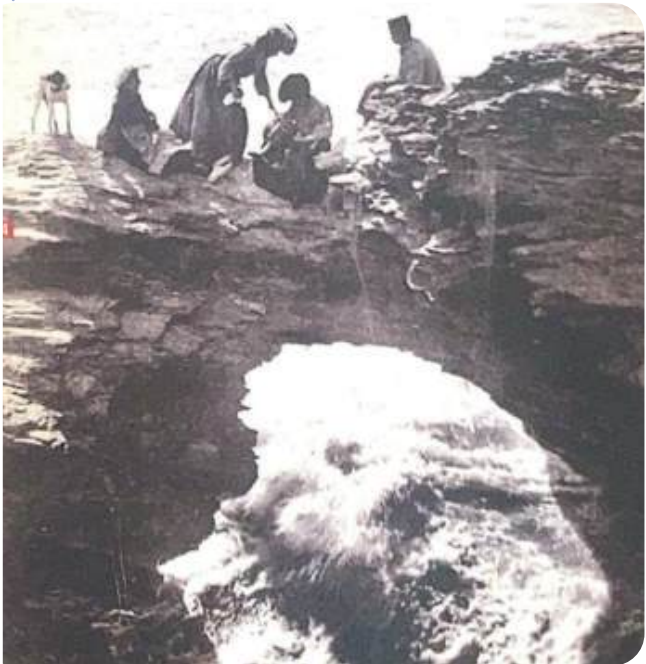


Photo passé montrant des touristes assis sur l'anse du diable, issue du livre «Se souvenir de Sion sur l'océan» M et R. Wiart

Les 5 pineaux



Photo actuelle des cinq pineaux, issue du site web de la ville.



Selon la légende, Satan devait construire en une nuit un pont vers l'île d'Yeu pour saint Martin. Mais le coq chanta trop tôt, obligeant le diable à fuir en laissant tomber les rochers, devenus les Cinq Pineaux.

Feu de grosse terre



b. Sous un raz de marée pavillonnaire



Carte de l'urbanisation de la corniche dans le temps

1950

1970

1970



Typologie caractéristique des rues du lotissement : large voirie, trottoir étroit, des maisons individuelles, absence d'espace public davantage localisé sur le front de mer. Photographie issue de Google Maps



Maison caractéristique du lotissement Photographie issue de Google Maps

Lotissement sur la corniche, une structure plus organique



Photographie issue de Google Maps

Dents creuses visibles

À partir de 1926, le littoral s'ouvre progressivement à des catégories sociales plus diverses, marquant le début d'une urbanisation résidentielle de type pavillonnaire. Autour de Saint-Gilles, les premiers lotissements amorcent une transformation profonde du paysage : le mitage progressif des espaces agricoles entraîne la disparition des parcelles cultivées au profit d'un tissu résidentiel diffus, composé de maisons de plain-pied ou à un étage, implantées sur des parcelles closes avec jardin. Cette évolution produit une trame viaire sinueuse et labyrinthique, caractéristique d'une urbanisation réalisée par étapes, où la place accordée aux espaces publics et aux cheminements piétons demeure limitée au profit de voiries larges et majoritairement dédiées à l'automobile.

En parallèle, le lotissement de la plage des Demoiselles, à la limite entre Sainte-Hilaire et Saint-Jean-de-Monts, illustre une logique différente. Développé sur environ 75 hectares et conçu d'un seul tenant, il présente une composition urbaine beaucoup plus géométrique et orthogonale. Le réseau viaire y est rectiligne, structuré par des avenues régulières, traduisant une planification rationnelle et intensive de la mise en urbanisation du front littoral. Cette organisation témoigne d'une volonté de densifier rapidement l'accès au rivage et de démocratiser l'usage résidentiel et touristique du bord de mer. Il a été longtemps le plus grand lotissement de vendée.

Lotissement de la plage des Demoiselles, une organisation rectiligne



Photographie issue de Google Maps

Rond point faisant office de parking géant

c. Une corniche qui se densifie

Sur le front de la corniche les villas se voit peu à peu envahir par les immeubles. L'objectif est d'offrir au plus de personnes possible la belle vue mer, malheureusement au détriment du patrimoine architectural. En effet certaines batisses qui contribuaient

au pittoresque du paysage, on été détruites et remplacés par des logements collectifs. Peu maitrisé, cette urbanisme montre aujourd'hui une grande hétérogénéité architecturale.



Photo-montage des différentes typologies d'immeubles visibles

L'exemple de la villa Remember



Le bois de la villa a laissé place à un grand complexe hotelier.
D'après des vues aérienne issues de Géoportail



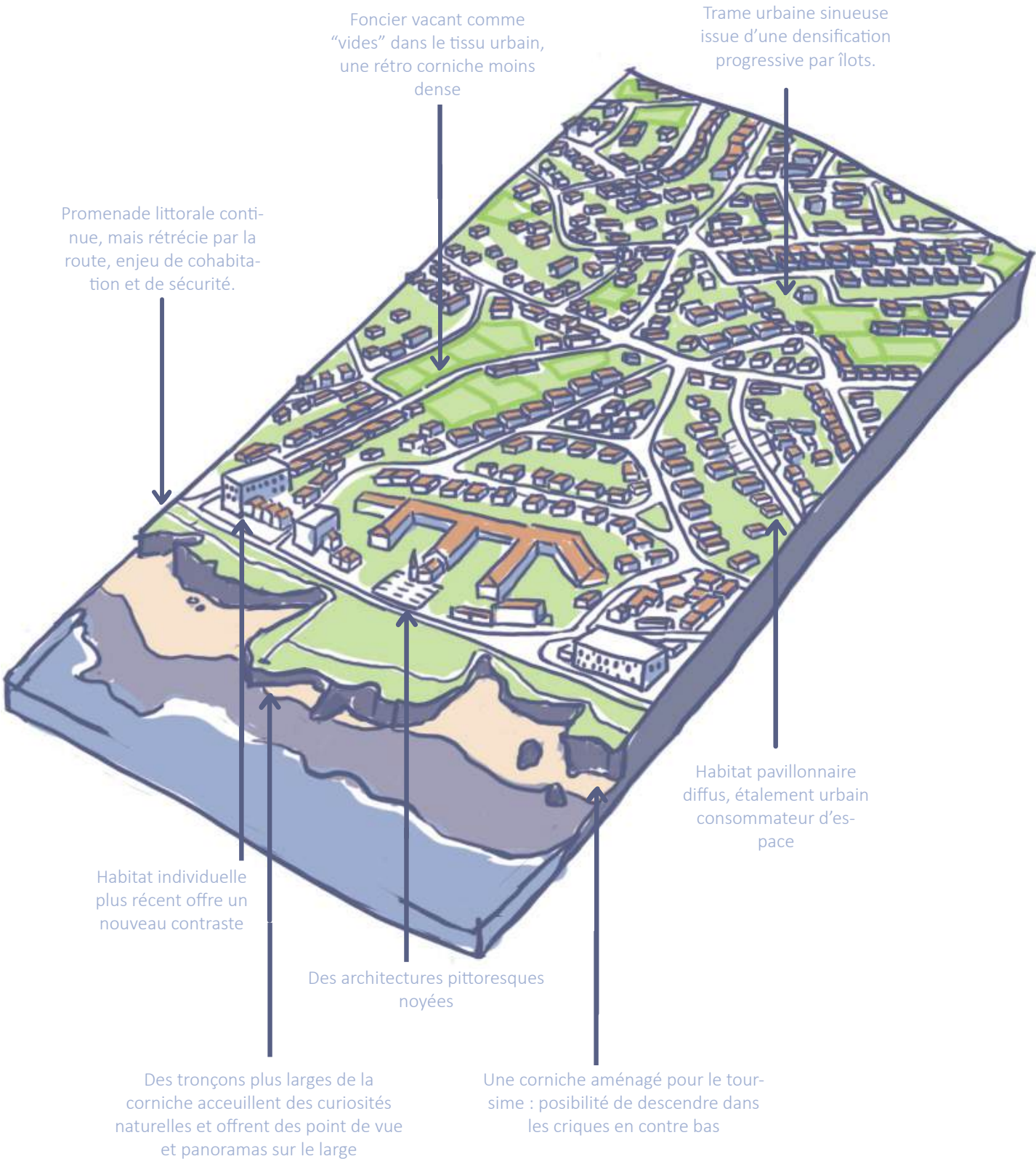
La villa complètement englouti avec une entrée peu valorisante sur un parking

Une promenade aménagée

Face à la grande fréquentation, des aménagements ont été réalisé le long de la promenade afin de réguler les flux et de séparer les usages sur ce sentier des douaniers. L'espace pour les automobilistes a été peu à peu réduit sans pour autant disparaître.



d. Synthèse : une corniche à l'urbanisation peu maitrisé



II. DEVELOPPEMENT DU CORDON DUNAIRE: TOUCHER LA MER

a. La forêt de Monts, le refuges des campeurs et des colonies

La forêt des Monts constitue une interface singulière : le cordon dunaire, au contact immédiat de l'océan, s'adosse à un massif boisé qui offre abri et ombre. La forêt de Monts, longtemps espace fonctionnel, a progressivement accueilli des vacanciers. D'abord marquée par l'implantation de colonies de vacances sur des terrains cédés par l'ONF, elle incarnait un tourisme social fondé sur l'accès aux loisirs et au plein air. À partir des années 1990, ce modèle s'essouffle faute de moyens : sur une dizaine de sites, seuls quelques-uns restent encore actifs aujourd'hui. Parallèlement, dès les années 1950, le camping se développe.

Initialement pratiqué de manière informelle, il devient progressivement encadré, laissant place à de nombreux campings aménagés. Aujourd'hui, Saint-Hilaire-de-Riez compte près de 50 campings, majoritairement situés sur le cordon dunaire, formant une continuité presque ininterrompue jusqu'à Saint-Jean-de-Monts.

Saint-Hilaire-de-Riez s'affirme ainsi comme une destination emblématique d'un tourisme populaire et social.

Domaine des Salins

YELLOW VILLAGE LA POMME DE PIN

les biches DEMOISELLES PLAGE

Le Clos des Pins sol à gogo le chateau Camping Riez à la Vie

CAMPING DE LA PLAGE DE RIEZ

camping l'orée des pins



Photographie de camping sauvage dans la forêt de Monts à Saint Hilaire issu du livre «Se souvenir de Sion sur l'océan» M et R. Wiart



Un cordon dunaire aux multiples visages, carte schématique de certains usages actuels

- Marais

Océan
- Forêt de Monts

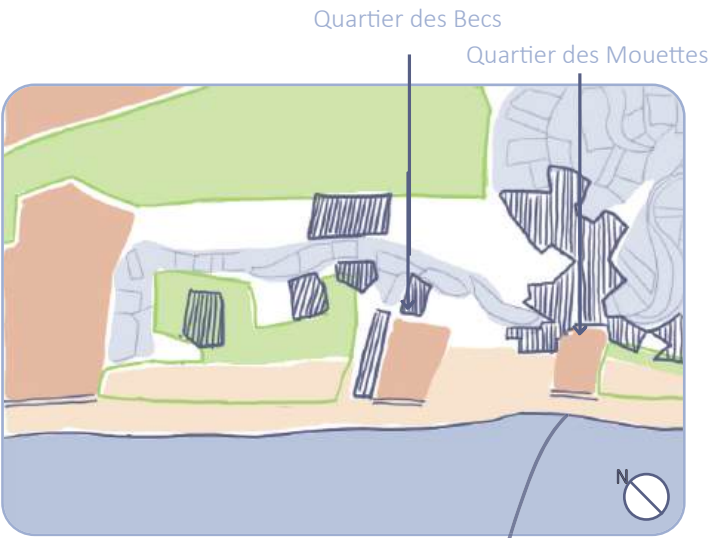
Limites administratives
- Forte urbanité

Dunes
- Colonies de vacances actives

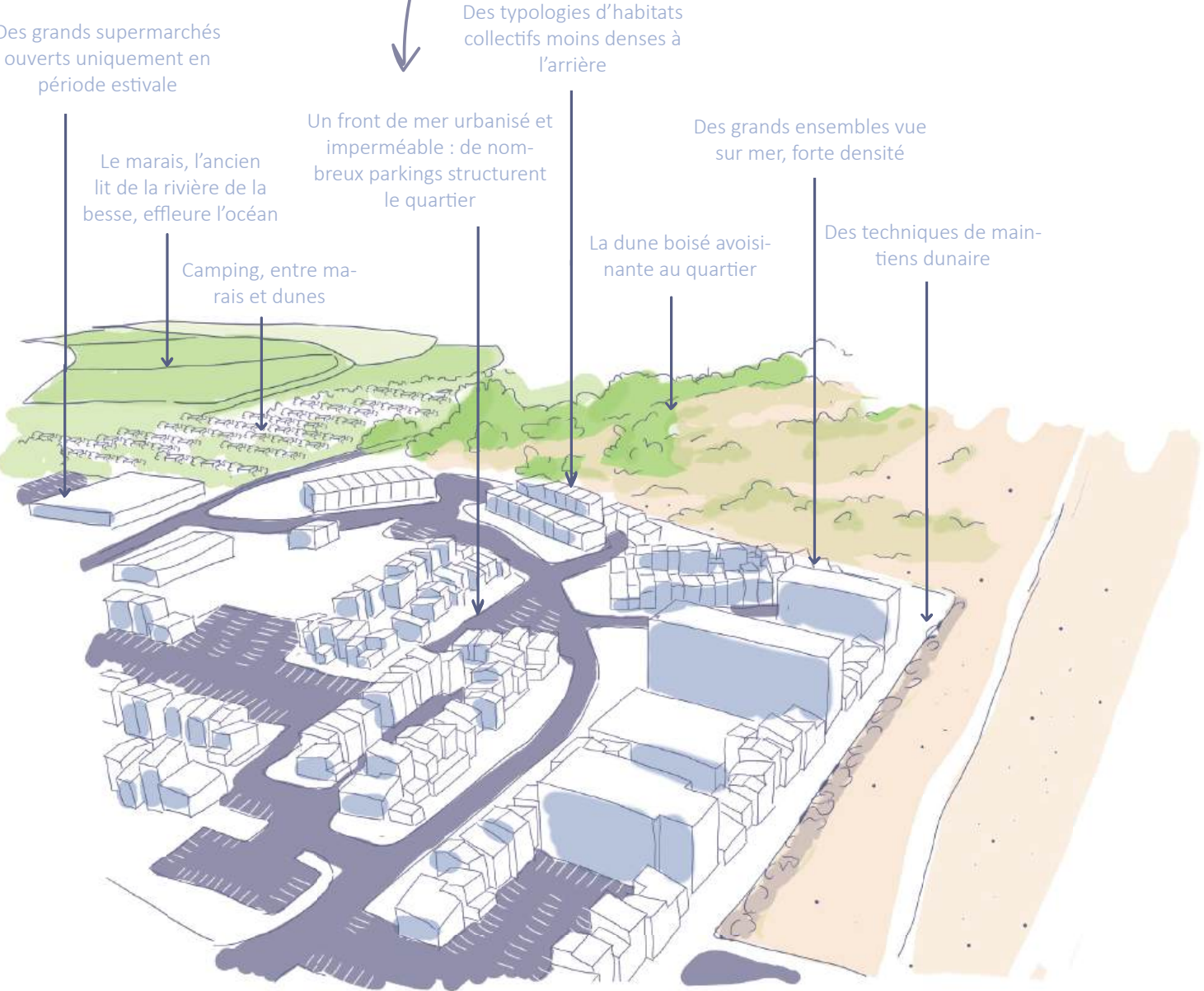
Colonies de vacances abandonnées
- Campings

Trait de côte artificialisé

b. Des dunes apprivoisées et aménagées



Face à cette attractivité grandissante les dunes ont été rapidement aménagées afin de répondre à tout les besoins des touristes. En parallèle des campings, tout comme sur la corniche, d'autre formes de logements apparaissent : les immeubles collectifs. C'est donc dans les années 70 que le quartiers des Becs et des Mouettes émergent de la dune et se construisent au plus près de l'eau. Ainsi ces parties du cordon dunaire s'artificialisent et forment comme des socle d'asphalte pour accueillir ces géants de béton. Ces projets immobiliers contraste avec le paysage littoral autours, montrant la volonté d'efficacité plutôt que de qualité des ces architectures. Aujourd'hui, ces immeubles vieillissent et pour la plupart font l'objet de rénovation.



Exemple de la composition du quartier des Mouettes

Zoom sur les techniques de protection dunaire

Après la plantation de pins, l'homme n'a cessé d'imaginer des réponses à la mobilité des dunes : après la Seconde Guerre mondiale, il privilégie des solutions lourdes de remodelage mécanique avec de grands ouvrages pour accueillir des construc-

tion sur les dunes. Aujourd'hui les gestionnaires tendent sur des approches plus durables, légères et paysagères, comme le génie écologique ou la pose de ganivelles, mieux adaptées au fonctionnement naturel du littoral.

Les ganivelles

Les ganivelles sont des barrières en bois ajourées, installées sur les dunes pour piéger le sable transporté par le vent. Elles favorisent ainsi la formation et la stabilisation des dunes, tout en canalisant le passage des usagers pour protéger la végétation.

Les épis rocheux



Les épis rocheux sur une plage limitent l'érosion en interrompant le transport du sable par les courants côtiers, ce qui favorise son accumulation d'un côté et stabilise le rivage.

Enrochement

Ici, l'enrochement est installé au pied de la dune pour protéger les habitations en absorbant l'énergie des vagues et limitant théoriquement l'érosion. En réalité cette aménagement modifie le fonctionnement naturel du littoral, et déplace l'érosion vers les secteurs voisins



Plantation d'oyats



Réensablement



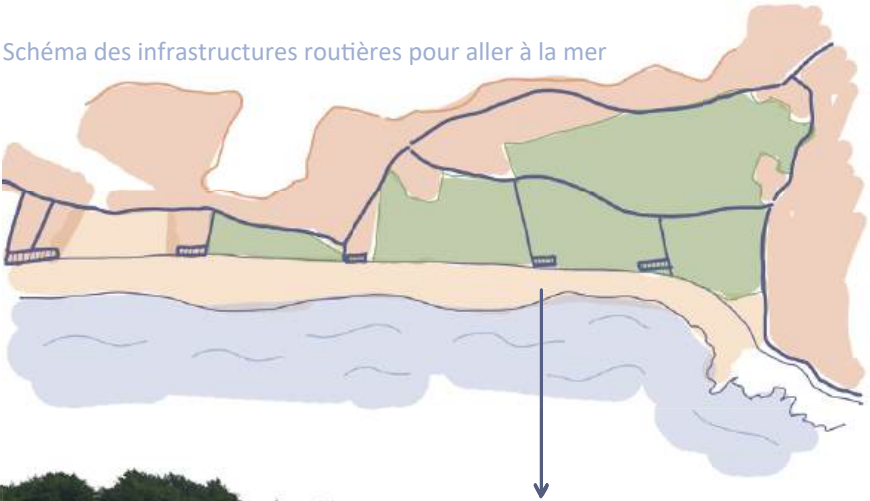
Depuis quarante ans, la commune plante des oyats pour stabiliser les dunes grâce à leur puissant système racinaire. Les écoles participent régulièrement à ces actions, contribuant à la fois aux plantations et à la sensibilisation à la protection du littoral.

Le réensablement consiste à apporter et redistribuer du sable sur la plage et les dunes afin de compenser l'érosion et maintenir un profil littoral stable et fonctionnel.

Entre contemplation..

Le paysage a donc été modelé au fur et à mesure pour le tourisme. Une longue départementale dessert ainsi les plages si prisées. Ces impasses structurées en peignes mènent toutes vers de larges parkings au pied de la dune rendant l'océan accessible à tous.

Schéma des infrastructures routières pour aller à la mer



...et consommation



Photo-montage des aménagements

Pour répondre aux attentes de la masse de touristes, de nombreuses infrastructures de proximité mais surtout de loisirs ont colonisé ce cordon dunaire. Tout est à portée de main : fête foraine, parc aquatique, boîte de nuit.. Cette économie bal-

néaire est tournée vers le confort, la consommation et le divertissement. Ces grandes infrastructures sont dimensionnées pour une période estivale. En hiver toute cette animation laisse place à de grands vides.

c. Synthèse : Une urbanité saisonnière, la construction d'une deuxième ville pour le tourisme

À proximité des zones touristiques, certaines parcelles évoluent vers des usages de loisirs (quad, paint-ball), tandis que d'autres restent agricoles, parfois en déprise. Il en résulte un paysage mixte, marqué par des enjeux d'accessibilité et des conflits d'usage entre production et récréation.

Le marais reste marqué par une agriculture active, principalement de l'élevage avec des prairies ouvertes ou bocagères

Des fragments d'habitat permanent, pris dans la trame dense des campings

Une importante présence de camping et villages vacances, assez discontinue et consommateurs d'espaces

Une forêt de pin morcellée face à l'implantation de campings

Pôle de loisirs à forte intensité : parcs d'attractions, fêtes foraines et discothèques structurent un espace spectaculaire et volumineux, dédié à une consommation à la fois économique et spatiale, générant artificialisation, nuisances et fortes variations saisonnières.

«c'est incroyable rien n'a changé en 40 ans ! il y a toujours la fête foraine et le parc aquatique ! »

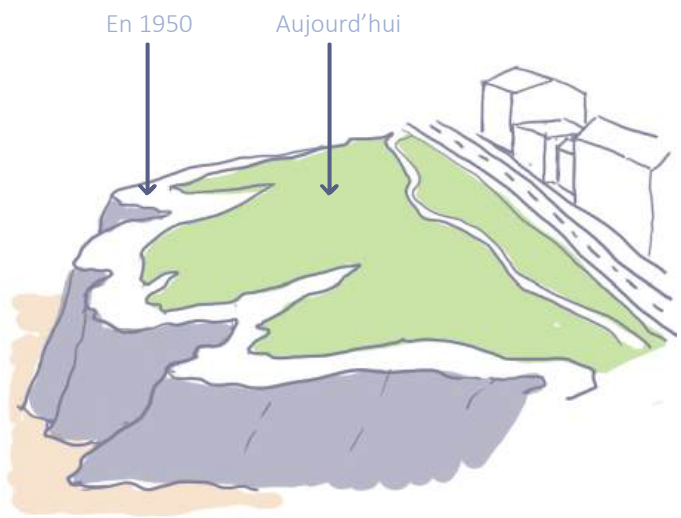
Sur les deux quartiers front mer, on retrouve des commerces, principalement actifs en saison, traduisant une centralité dépendante du tourisme.

Ancienne colonie de vacances au milieu des pins, aujourd'hui abandonnées

Le témoignage de Christiane souligne la stabilité d'un paysage touristique principalement construit dès les années 1970. Les infrastructures de loisirs ont peu évolué depuis, donnant à voir un espace relativement figé et vieilli.

III. UN PAYSAGE FRAGILISÉ PAR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

a. Une corniche qui s'effrite...



La corniche vendéenne, constituée de schistes friables, est particulièrement vulnérable à l'érosion marine, qui a entraîné, sous l'effet combiné de la houle, des tempêtes et de l'infiltration de l'eau dans les fissures, la désagrégation puis l'effondrement progressif de la roche, provoquant un recul du trait de côte atteignant une dizaine de mètres en 70 ans selon les secteurs. Les curiosités naturelles citée en amont comme le trou du diable sont les marqueurs de cette érosion. L'urbanisation en sommet de la corniche vendéenne accentue l'érosion en perturbant les écoulements d'eau et en renforçant les contraintes sur un schiste fragile. Elle accélère ainsi la déstabilisation de la falaise.



Des aménagements, comme ce mur de soutènement, visent à sécuriser la promenade douanière et à maintenir son accessibilité malgré l'érosion. Ils stabilisent localement les secteurs les plus fragiles, mais traduisent aussi une artificialisation du littoral et un paysage de compromis face au recul du trait de côte.

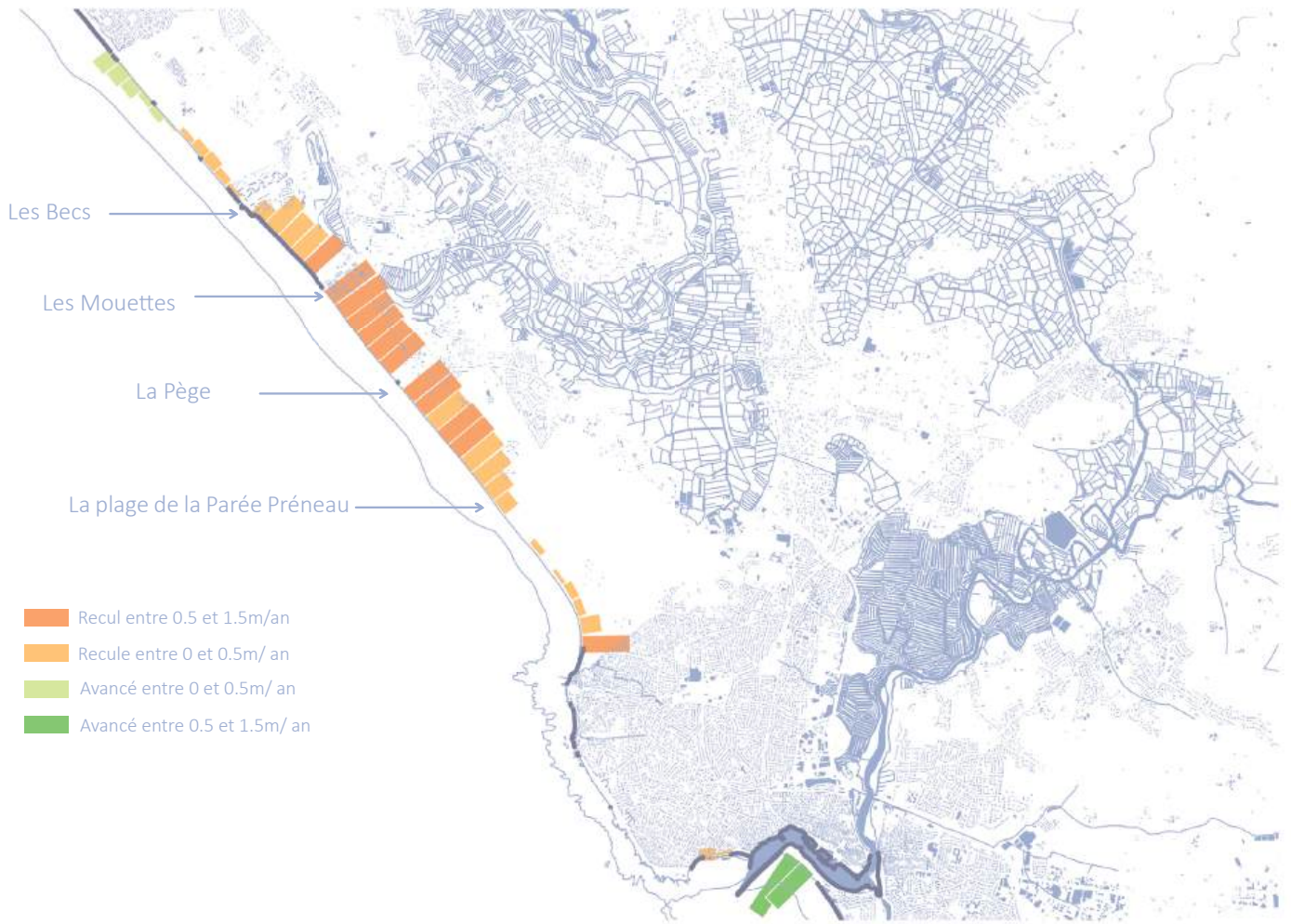


Certains logements sont très proches du rivage et donc très exposés aux aléas. Ici, des enrochements maintiennent la corniche plus étroite sur ce tronçon.



Une corniche qui reste fragile qui malgré les aménagement n'échappent pas aux éboulements.

...et un trait de côte qui s'érode



Carte de l'érosion du trait de côte, issue des données du CEREMA



Photographie issue du rapport de l'observatoire montrant les dunes dévorés par l'océan après une tempête en hiver.

Aujourd'hui comme la plupart des littoraux français, la commune est confronté à des risques littoraux important qui se distinguent en deux parties : l'érosion et les risques de submersion marine. L'érosion touche principalement le cordon dunaire entre les bacs et la plage de la Parée Préneau. D'après l'observatoire du trait de côte du Pays de Saint Gilles; certaines portions aurait perdu jusqu'à 8.5m en 3 ans (relevé effectué post-tempête). Le secteur de la Pège, n'a pas été pris en compte sur la carte ci dessus car elle fait régulièrement l'objet de réensablement et pour cause, c'est la portion dunaire la plus fine du cordon. Aussi, les ouvrages d'enrochements modifient les dynamiques dunaire, contribuant à une plus forte érosion sur les portions à côté. Les submersions marines, sont plus soudaine et plus difficile à anticiper. Avec ses marais derrière le cordon, saint hilaire est particulièrement exposé, notamment au niveau de la Pège. Il suffirait que le peu de dunes soit submergé pour inonder les campings et habitation en arrière.



Des touristes qui abiment

Si autrefois l'érosion était accentué par les bovins et leurs maraichins, aujourd'hui c'est la surfréquentation touristique qui fragilise les dunes. En effet le piétinement répété abime les plantes fixatrices et participe à l'érosion.

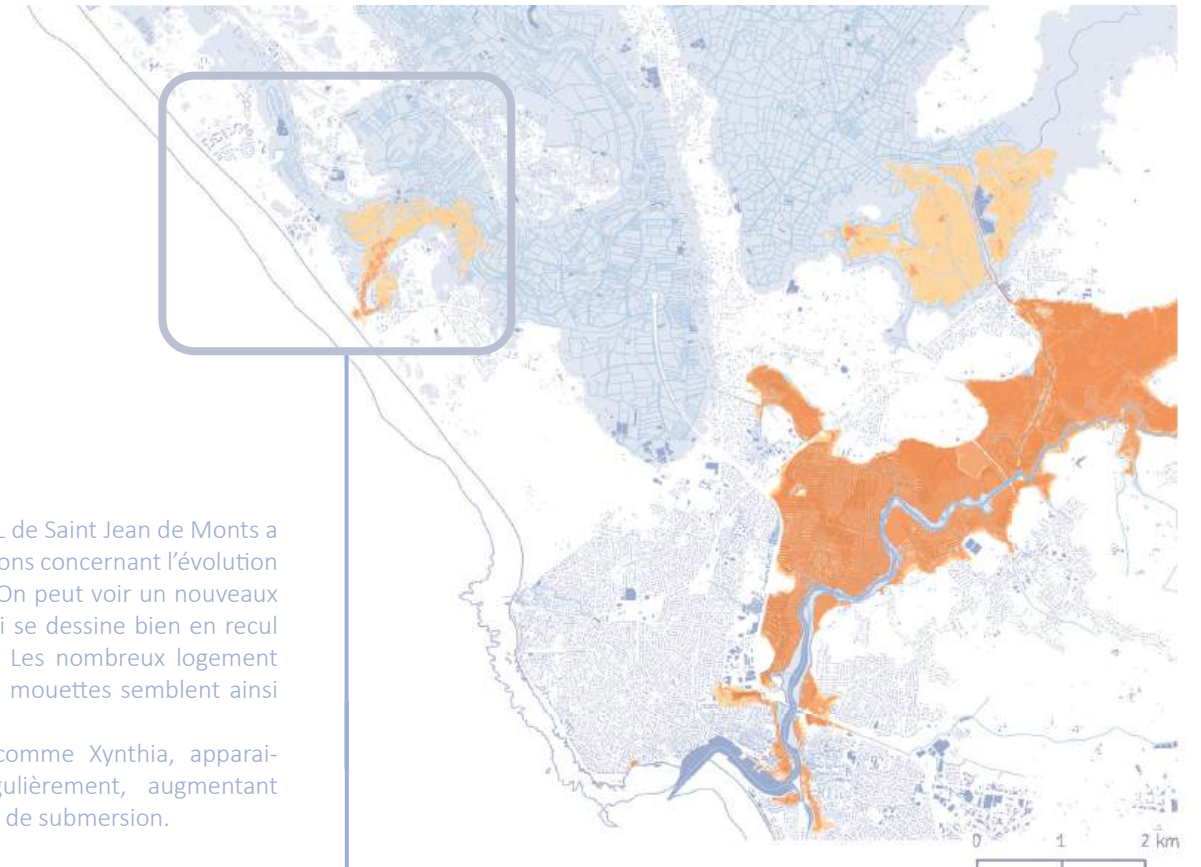
Ces visiteurs peuvent également déranger la faune présente sur le site, par leurs présences ou bien avec les déchets que certains laissent.

Pour limiter ces problèmes, l'ONF et le conservatoire du littoral balisent les cheminements à l'aide de ganivelle pour empêcher les promeneurs de sortir des sentier et préservent ainsi le milieu. Pour autant, ces aménagement demande une surveillance régulière.

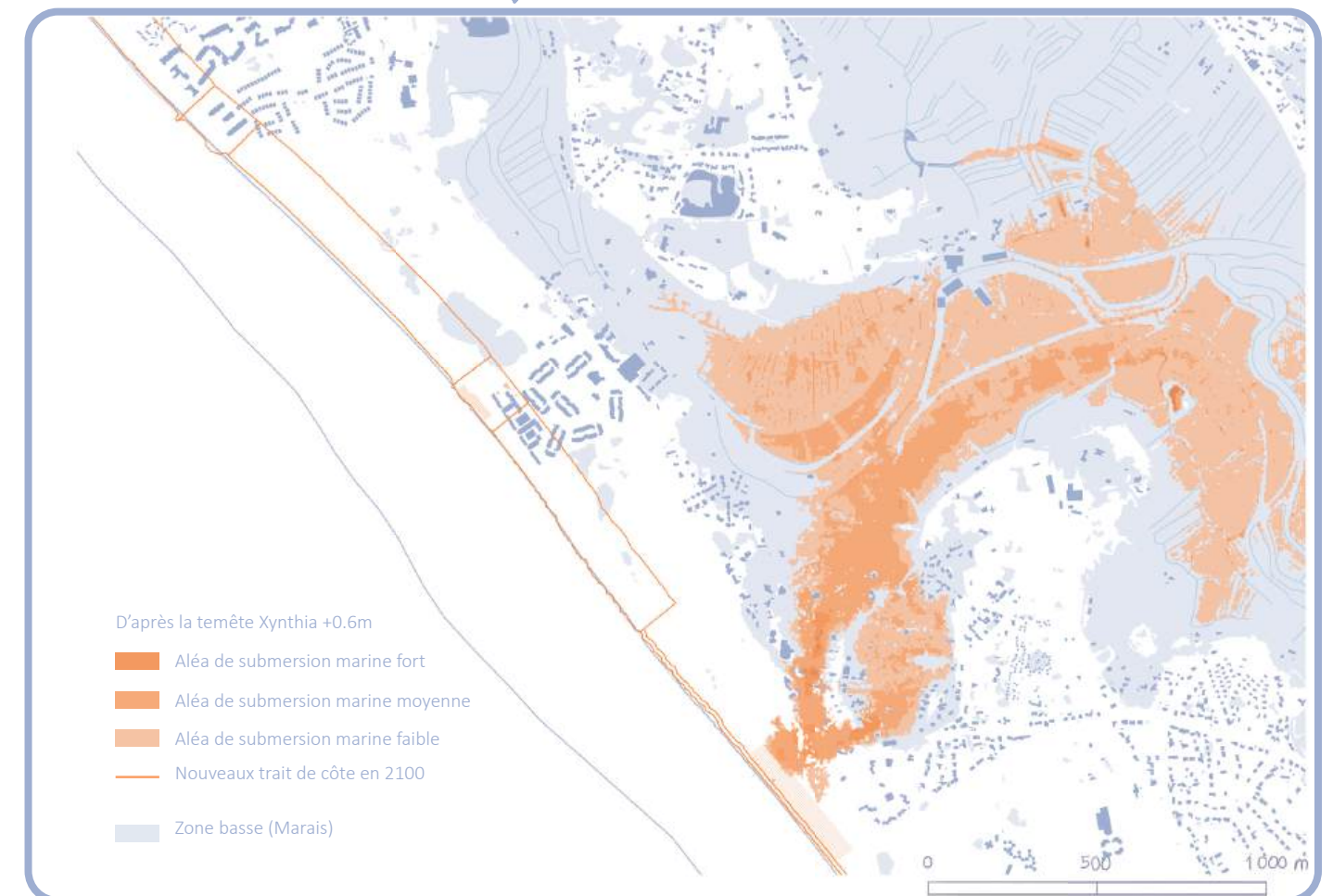


En 2100, le PPRL de Saint Jean de Monts a fait des estimations concernant l'évolution de ces risques. On peut voir un nouveau trait de côte qui se dessine bien en recul de celui actuel. Les nombreux logements aux bords de mer et aux mouettes semblent ainsi menacés.

Les tempêtes comme Xynthia, apparaîtront plus régulièrement, augmentant aussi les risques de submersion.



Carte des prévisions des aléas actuelle issue du PPRL de Saint Jean de Monts



Carte des prévisions des aléas en 2100 issue du PPRL de Saint Jean de Monts

b. Lois et protections : des politiques publiques qui tentent de soigner

Face à cette conquête et ce développement peu maîtrisé des littoraux, les politiques réagissent et mettent en oeuvre lois et protection pour préserver ces territoires déjà bien abimés

La loi Littoral



Photographie de Julien Gazeau

Pour protéger ses paysages littoraux de l'urbanisation excessive et hors de contrôle, l'Etat a voté en 1986 la loi littoral. C'est un grand tournant dans l'aménagement car concrètement il est alors interdit de construire sur une bande de 100m du rivage hors zone déjà urbanisée. À Saint Hilaire, cette loi a stoppé le projet d'extention du lotissement des demoiselles, sauvant ainsi une dune aujourd'hui protégée.

Un paysage protégé par Natura 2000



Quelques années plus tard, la majorité des espaces naturels est intégrée au réseau Natura 2000, qui protège la biodiversité tout en permettant des activités humaines encadrées. Cette protection est renforcée par le classement au titre de la Ramsar Convention, reconnaissant l'importance internationale des zones humides, notamment pour les oiseaux migrateurs. Enfin, ces espaces sont inventoriés en ZNIEFF de type 1 (zones riches et sensibles) et de type 2 (ensembles naturels plus vastes), un outil scientifique qui guide les décisions d'aménagement. On a donc un des espaces naturels reconnus à toutes échelles pour leurs richesses et leurs importances.

Les dunes du Grand Bec, un ENS



Face à l'urbanisation croissante, le Conservatoire du littoral acquiert en 2000 une parcelle de 12 hectares située sur le cordon dunaire afin de protéger cet espace fragile et de limiter l'artificialisation du littoral. Cette démarche montre que la loi littoral n'est peut être pas si fiable que ça.

La corniche vendéenne classée



Alors que la Corniche vendéenne commençait à s'urbaniser intensément, ce site a été reconnu et classée comme site à protéger afin de préserver cet espace naturel rare et fragile et de limiter les aménagements susceptibles de dégrader ses paysages et ses écosystèmes. Malgré tout, le manque de documents disponible sur cette protection, semble montrer une réglementation peu contraignante ainsi qu'un périmètre d'action assez limité.



c. Des actions locales, entre mutations et tensions

① Une station d'épuration qui pose question

Une station d'épuration, mise en service l'année dernière, est implantée à environ 150 mètres du littoral, au sein d'un secteur particulièrement exposé aux phénomènes d'érosion côtière.

③ Des épis rocheux retirés

Une grande partie du linéaire dunaire est équipée d'épis rocheux, dont l'entretien régulier s'avère particulièrement coûteux. Dans ce contexte, saint-hilaire a choisi de supprimer de manière expérimentale certains ouvrages afin restaurer les dynamiques naturelles de transit sédimentaire mais aussi de limiter les coûts.

⑤ Un PLU qui préserve en partie les espaces naturels

Le PLU indique sur tout le cordon dunaire ainsi que dans les marais des zones oranges annotées (uth) ou (ub). Cela signifie que toute nouvelle construction est interdite. Il autorise malgré tout une remise aux normes. Ainsi, aux mouettes, les immeubles front mer des années 70 sont entrain d'être rénovés malgré leurs expositions aux risques littoraux.

⑦ Projet de réhabilitation de l'îlot Jeanne d'Arc

À Sion, la démolition du casino, bâtiment emblématique du front de mer, a suscité des réactions contrastées et a contribué à faire évoluer les réflexions locales en matière d'aménagement. Dans ce contexte, une friche du centre-bourg, débattue depuis plus de vingt ans, a vu un projet de thalassothérapie abandonné face à l'opposition des habitants. Un projet plus mesuré a finalement été retenu, privilégiant la réhabilitation du bâti existant et la revitalisation du centre-bourg, avec une présence accrue de logements à l'année.

⑨ Un bourg recomposé et vivant à l'année

Longtemps peu affirmé, le centre-ville fait aujourd'hui l'objet d'une requalification, avec de nouvelles infrastructures, des espaces publics rénovés et des logements collectifs, dont du logement social. L'objectif est de renforcer son attractivité et d'y attirer des habitants permanents.

⑪ Les amis de la corniche et le CPNS 85, des assos engagées

Ces associations très actives se battent pour une piétonisation de la corniche et pour poursuivre la protection sur l'entièreté de celle-ci. Des balades de sensibilisations sont régulièrement proposées pour les habitants et les touristes.

② Un recul stratégique abandonné

Sur les deux fronts de mer urbanisés, les bords et les mouettes. Une démarche a été lancée par la commune pour envisager un recul stratégique et une démolition des quartiers exposés = mais après étude plus économique de continuer sur l'aménagement de gros ouvrages.

④ Une Stratégie Local Gestion du Trait de Côte lancée

Face aux risques littoraux, la communauté de communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a mandaté en 2025 des experts afin de réaliser une étude visant à identifier les dispositions à envisager pour anticiper et gérer les évolutions du littoral.

⑥ Un second rideau de cordon dunaire à la Pège

Afin de renforcer le cordon dunaire très mince, la commune souhaite, avec l'aide financière de l'état, étoffer la barrière dunaire en créant un second rideau à l'arrière de la 1ère dune actuelle, construite sur une base béton. Pour ce faire il serait nécessaire de racheter le camping situé derrière. Ce foncier trop onéreux met sur pause le projet.

⑧ Une corniche qui tend à se densifier

Le PLU classe la corniche en zones U et UC, confirmant une dynamique de densification. Celle-ci reste néanmoins contestée localement, notamment face à des projets d'immeubles plus élevés en arrière du front de mer, dans un paysage pavillonnaire, une association s'est créée cette année contre ces projets au Pineau. Cette densification concerne aussi le front de mer et met en lumière le manque de prise en compte de l'érosion.

⑩ L'histoire de St Hilaire valorisée par les habitants

Des panneaux explicatifs sur l'évolution géomorphologique du territoire, ainsi que le projet de la "bataille des Mattes" porté par une association via le budget participatif, témoignent d'une dynamique de valorisation du patrimoine local et de transmission de l'histoire du site.

⑫ Un projet photo sur les habitants et l'érosion

Une photographe, qui venait dans son enfance en vacances sur ce territoire, y renoue aujourd'hui un lien et engage un projet photographique autour de la perception des habitants face à l'érosion côtière.



Ces différentes actions nous montrent que ce territoire est en pleine mutation et tente de s'adapter face aux nouveaux enjeux notamment les risques littoraux. Des actions sont lancées mais certains choix se contredisent. Les habitants de leurs côtés sont très engagés, certains sont de véritables super défenseurs de la préservation des espaces naturels et ont une vraie influence sur les décisions.

Troisième partie FACE AUX RISQUES LITTORAUX QUEL AVENIR POUR SAINT HILAIRE DE RIEZ ?

I. SYNTHÈSES DES ENJEUX : HABITER UN (FUTUR) TERRITOIRE À RISQUES

Le cordon littoral

- Limiter la pression touristique sur le littoral et ses impacts
- Encadrer l'artificialisation des sols liée aux aménagements touristiques
- Reconnecter la station balnéaire avec les marais arrière-littoraux
- Réduire les effets de la forte saisonnalité sur le fonctionnement du territoire
- S'adapter à l'érosion du trait de côte et à la submersion marine en prenant en compte les zones urbanisées exposées aux risques littoraux

La corniche vendéenne

- Gérer l'érosion des falaises et le recul du trait de côte
- Concilier attractivité touristique et risques d'éboulement
- Maîtriser la consommation d'espace et la mobilisation des dents creuses
- Rééquilibrer un tissu résidentiel dominant et limiter l'effet de "ville dortoir"
- Développer et structurer les espaces publics
- Valoriser et préserver le patrimoine architectural local

Le marais breton

- Maintenir les pratiques agricoles comme support de la qualité et de l'entretien des paysages
- Préserver la biodiversité des milieux naturels
- Améliorer l'accessibilité de certains espaces
- Valoriser un fort potentiel paysager et des points d'intérêt touristiques multiples

Le cordon alluvionnaire des Mattes

- Préservation des continuités paysagères agro-naturelles
- Maintien des trames bocagères et des habitats écologiques
- Maîtrise de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols
- Gestion des interfaces entre espaces agricoles, naturels et urbanisés
- Quelques déprises maraîchère et évolution des paysages agricoles vers la friche ou la reconversion des usages

Les marais salants

- Dynamique de l'activité salicole et des savoir-faire traditionnels retrouvés
- Préservation des paysages de marais salants
- Protection de la biodiversité spécifique des marais
- Développer le tourisme en conciliant préservation du milieu et activités des exploitants, sans conflits d'usage

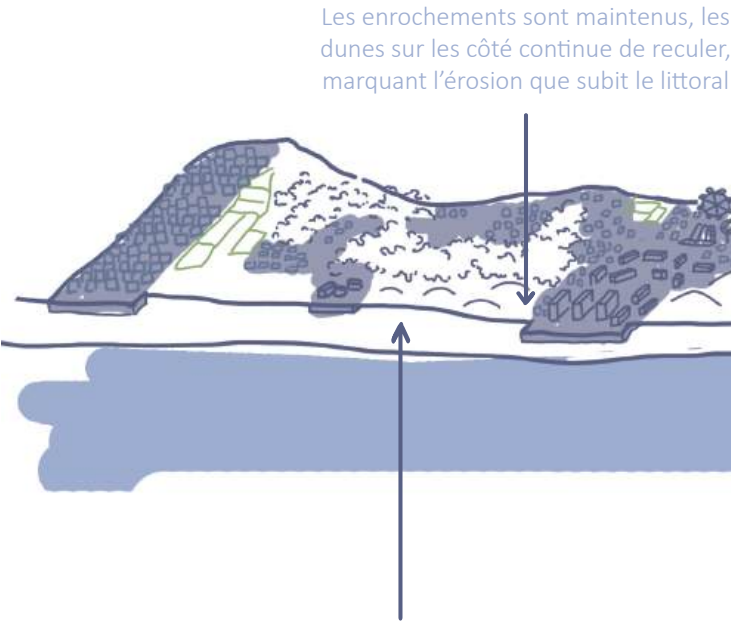
II. SCÉNARIO TENDANCIEL

UN PAYSAGE ABSORBÉ PAR UNE ÉCONOMIE BALNÉAIRE

Si les dynamiques actuelles se poursuivent à l’horizon de 2050, le territoire pourrait vouloir maintenir son identité littorale. Son attractivité demeurerait forte, portée par un tourisme balnéaire qui resterait central dans l’économie locale. Tournée vers l’océan, la commune ferait le choix de conserver les aménagements existants en interface littorale tels quels, sans extension ni transformation majeure.

Des ouvrages qui persistent

Cette orientation traduit une volonté de maintenir le trait de côte dans son état actuel, malgré une exposition croissante aux risques de submersion marine et à l’élévation du niveau de la mer, qui fragilisent directement les espaces côtiers, le coût de l’opération reste trop élevé pour la commune. Ainsi le recours à des ouvrages de protection reste nécessaire pour préserver ces secteurs, mais leur coût aussi, de plus en plus élevé dû aux tempêtes répétées, en investissement comme en entretien, pose la question de la soutenabilité à long terme de cette stratégie.



Des espaces naturels préservés

Parallèlement, si le PLU actuelle est respecté l’urbanisation ne s’étends pas sur les espaces naturels protégés et demeurent globalement préservés, malgré des pressions liées à une fréquentation touristique soutenue.

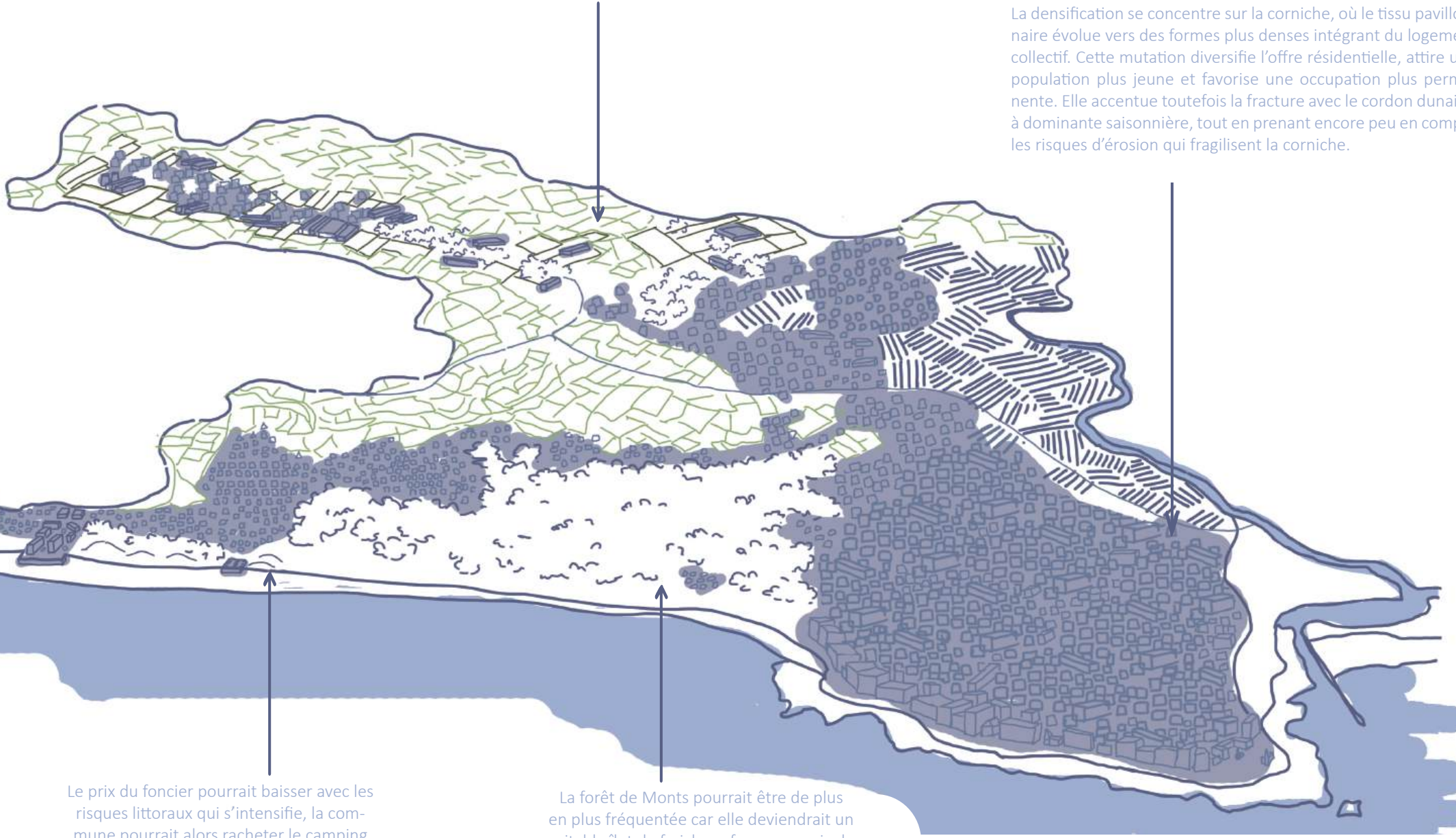
Le prix du foncier pourrait baisser avec les risques littoraux qui s’intensifie, la commune pourrait alors racheter le camping et épaissir le cordon dunaire à la Pège. Cette protection devra toutefois être réensabler continuellement pour maintenir la digue et protéger les camping en

Une activité agricole maintenue

Le territoire conserve son économie agricole, le marais doux reste ouvert et entretenu. La rive et ses maraichers se développent avec l’aide des politiques publiques de la communes.

Une densification de la corniche

La densification se concentre sur la corniche, où le tissu pavillonnaire évolue vers des formes plus denses intégrant du logement collectif. Cette mutation diversifie l’offre résidentielle, attire une population plus jeune et favorise une occupation plus permanente. Elle accentue toutefois la fracture avec le cordon dunaire, à dominante saisonnière, tout en prenant encore peu en compte les risques d’érosion qui fragilisent la corniche.



La forêt de Monts pourrait être de plus en plus fréquentée car elle deviendrait un véritable îlot de fraîcheur face aux canicules qui s’intensifie. Les gardes forestiers seraient plus nombreux pour surveiller la préservation du site et les risques d’incendies.

Un scénario peu pérenne

Si d’un point de vue économique, maintenir l’omniprésence d’un tourisme balnéaire est très bénéfique. Le réinvestissement dans les ouvrages de protection atteindra ses limites.

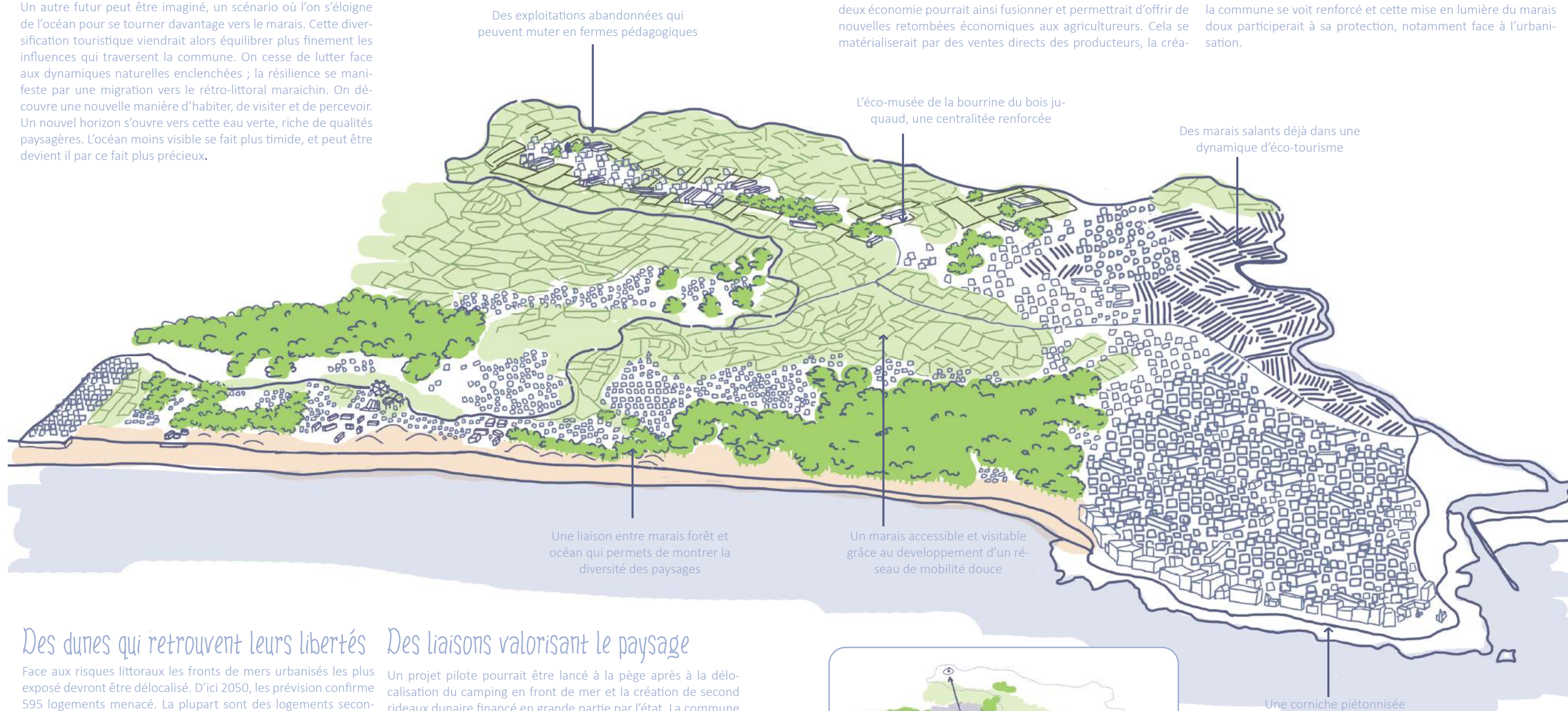
III. SCÉNARIO DYSTOPIQUE SAINT HILAIRE DE NOUVEAU INSULAIRE

Avec le réchauffement climatique les tempêtes sont d'une intensité qui dépassent toutes les prédictions. Au cours d'une d'elle, le cordon dunaire à la Pège est rompu, le marais s'inonde sur des kilomètres et l'estuaire de la Besse réapparaît dessinant l'ancien lit de la rivière. Saint Hilaire est de nouveau insulaire..



III. SCÉNARIO D'OBJECTIF UN PAYSAGE QUI RETROUVE SA MOUVANCE ET SES QUALITÉS PAYSAGÈRES

Un autre futur peut être imaginé, un scénario où l'on s'éloigne de l'océan pour se tourner davantage vers le marais. Cette diversification touristique viendrait alors équilibrer plus finement les influences qui traversent la commune. On cesse de lutter face aux dynamiques naturelles enclenchées ; la résilience se manifeste par une migration vers le rétro-littoral maraichin. On découvre une nouvelle manière d'habiter, de visiter et de percevoir. Un nouvel horizon s'ouvre vers cette eau verte, riche de qualités paysagères. L'océan moins visible se fait plus timide, et peut être devient il par ce fait plus précieux.



Des dunes qui retrouvent leurs libertés

Face aux risques littoraux les fronts de mers urbanisés les plus exposés devront être délocalisés. D'ici 2050, les prévisions confirment 595 logements menacés. La plupart sont des logements secondaires, même si aujourd'hui le coût de cette opération reste trop onéreuse on peut imaginer que face aux risques qui augmentent la valeur baissera suffisamment pour permettre le rachat des complexes des bacs et des mouettes. La renaturation des dunes offrirait un paysage d'exception et participerait à l'attractivité de la commune. Ce projet s'étendrait certainement sur un temps long, on peut imaginer qu'en premier temps les immeubles front mers soient les premiers démolis. Ces enrochements disparus, les dunes retrouveraient leurs mobilités. Un observatoire de l'érosion pourrait être mis en place, sensibilisé aux risques où l'aléa deviendrait une attraction.

Des liaisons valorisant le paysage

Un projet pilote pourrait être lancé à la pège après la délocalisation du camping en front de mer et la création de second rideaux dunaire financé en grande partie par l'état. La commune pourrait continuer à racheter quelques fonciers de camping exposés aux risques submersifs pour créer un premier corridor naturel reliant ainsi directement l'océan aux marais en souvenir de l'ancien estuaire. Si ces liaisons existent entre l'océan, la forêt de Monts et le marais derrière, elle disparaissent complètement dans la zone urbanisée plus loin. Ces connexions pourraient se poursuivre en augmentant le réseau des pistes cyclables et de chemin piétonnier dans le marais encore peu accessible. Dans cette continuité, rendre la corniche exclusivement axée vélos et aux piétons viendrait renforcer cette dynamique.

L'agro-parc de la Besse

Le marais breton devient une destination de plus en plus attractive, lancée depuis quelques années dans une démarche d'éco-tourisme. Saint-hilaire pourrait s'intégrer en engageant un projet d'Agro-tourisme avec la création de l'agro-parc de la Besse. Un projet communal qui pourrait s'agrandir sur les communes voisines notamment saint-jean-de-monts. S'appuyant des volontés politiques de maintenir les pratiques agricoles et le tourisme, les deux économies pourraient ainsi fusionner et permettrait d'offrir de nouvelles retombées économiques aux agriculteurs. Cela se matérialiserait par des ventes directes des producteurs, la création d'une ferme pédagogique sur une des anciennes exploitations abandonnées sur le cordon des mottes par exemple et des logements chez l'habitant. L'éco-musée de la bourrine du bois juquaud deviendrait la nouvelle centralité du marais. Son offre pourrait se diversifier en accueillant par exemple la guinguette estivale «les pieds dans le sable» qui jusqu'ici se tenait dans les dunes de la forêt de Monts. Cette valorisation, déjà entamée par la commune se voit renforcée et cette mise en lumière du marais doux participerait à sa protection, notamment face à l'urbanisation.

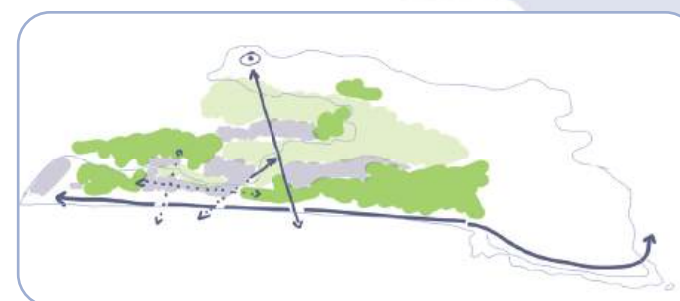


Schéma des connections à intensifier ou à créer

Un tourisme plus sobre

L'idée n'est pas de déplacer l'entière fréquentation des touristes dans le marais mais de réguler leur fréquentation pour éviter que les pressions présentes sur le littoral se déplacent dans l'arrière des terres. Un autre enjeu est la cohabitation entre ces touristes et les agriculteurs.

CONCLUSION

Autrefois île, Saint-Hilaire-de-Riez surgissait d'un paysage instable, battu par les vents et les marées. Pauvre et dangereux, ce littoral a longtemps été délaissé. Avec la fixation des sables, ce rivage s'apaise. Un changement de paradigmes s'opère, avec l'engouement des bains, ce paysage devient un espace désiré, propice à l'installation et à l'essor touristique.

Mais cette transformation s'accompagne d'une emprise croissante de l'homme sur le littoral. Un véritable raz-de-marée de campings et d'infrastructures touristiques recouvre peu à peu le territoire. L'urbanisation frénétique et peu maîtrisée, finit par voiler le paysage en artificialisant de plus en plus ces dunes. Entre afflux estival et silence hivernal, le territoire est entièrement tourné vers cette économie balnéaire consommatrice d'espace

En cherchant à fixer, organiser et rentabiliser le littoral, nous avons contraint un territoire par nature mouvant et fragile. Aujourd'hui, avec le réchauffement climatique, l'océan semble vouloir reprendre ses droits. L'érosion du trait de côte et les risques de submersion marine ne cesseront de s'intensifier, nous obligeant à repenser notre manière d'habiter ce territoire.

Plutôt que de continuer à maintenir artificiellement ce paysage instable, il devient nécessaire d'accepter son mouvement et de devenir nous-mêmes mouvants. Faire un pas de côté. S'éloigner de l'océan pour recréer une nouvelle rive, cette fois tournée vers le marais. Offrir un autre regard, une autre perception de ce paysage en perpétuelle transformation, qui continuera d'évoluer au gré de ses propres dynamiques, que nous le voulions ou non. Il ne s'agit plus de dominer ce territoire, mais de composer avec lui.

BIBLIOGRAPHIE

La Corniche : de Saint-Gilles-Croix-de-Vie à Saint-Hilaire-de-Riez.
Les Amis de la Corniche, 2016.

Sion-sur-l'Océan : Saint-Hilaire-de-Riez.
Les Amitiés sablaises, 1970.

Les côtes sableuses : du XIXe siècle à nos jours.
Siloë, 2003.

Du Pays de Monts au Havre de Vie : littoral et marais vendéen.
Éditions du Vieux Chouan, 1989.

L'intrusion balnéaire : les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945).
Presses universitaires de Rennes, 2007.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. Rapport annuel de l'Observatoire du littoral du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. Édition n°1, 2023-2024.

Du tourisme social aux perspectives d'un nouveau développement économique et urbain. Le devenir des colonies de vacances sur le littoral vendéen
Eve Meuret-Campfort et Amélie Nicolas, dans Norois, no 261, 2021.

Rapport EPCI d'observations définitives et ses réponses : Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, commune de Saint-Hilaire-de-Riez, la gestion du trait de côte (Vendée), 2023

Atlas des Pays de la Loire
Dreal des Pays de la Loire, 2016

L'agriculture traditionnelle du marais de Monts
Nicole Croix, Dans Cahiers du Centre nantais de recherche pour l'aménagement régional, no 18, 1980

— — — — —
Ville de Saint-Hilaire-de-Riez, « La Corniche vendéenne », www.sainthilairederiez.fr

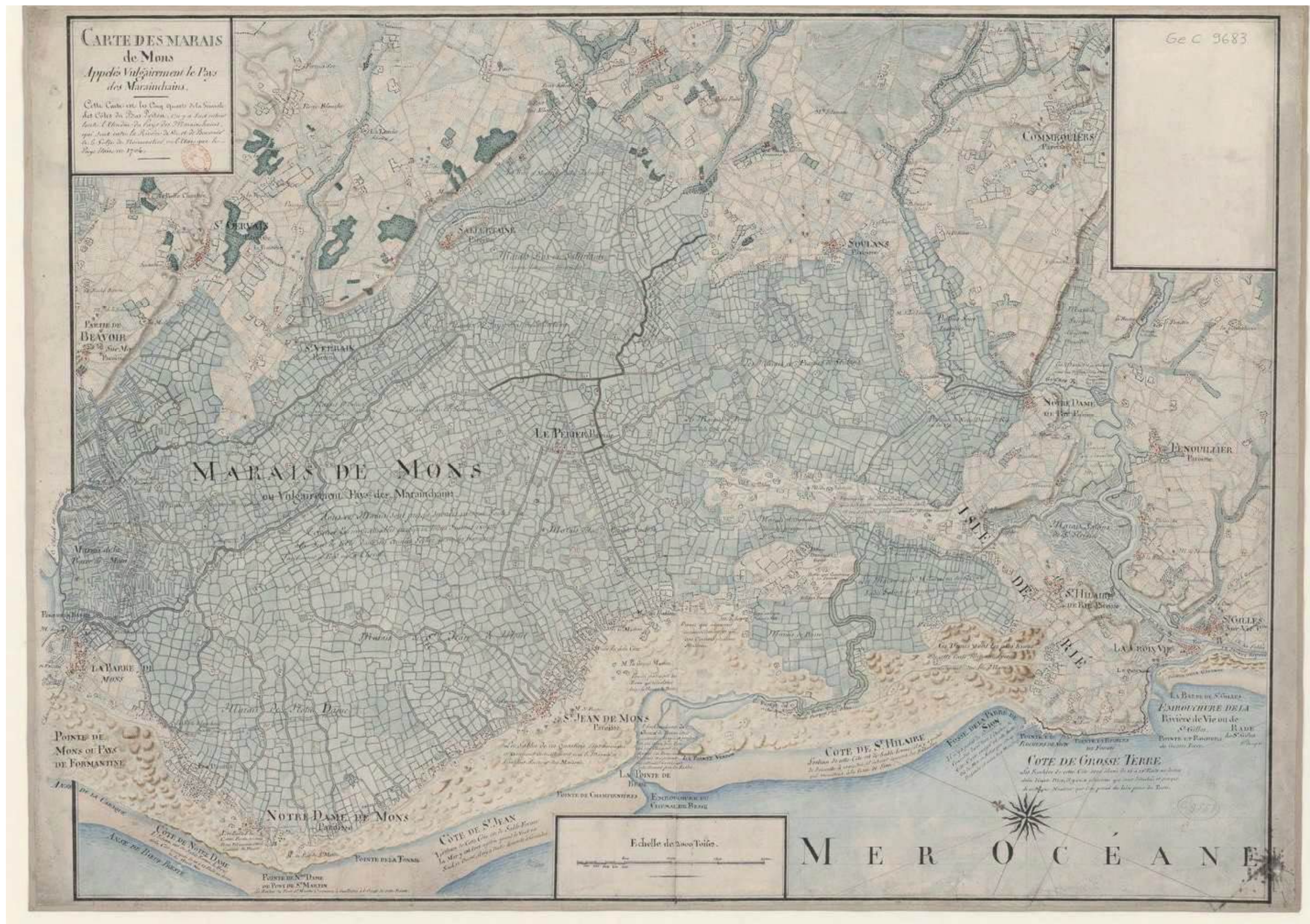
Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, www.payssaintgilles.fr

Association des Amis de la Corniche Vendéenne, www.lesamisdelacorniche85.com

CPNS, www.cpns85.fr

Le Marô, <https://www.le-marô.fr/>

— — — — —
Certains textes ont été corrigés et reformulés par l'IA



Carte du Marais de Mons, 1704